8 MAI 1945, UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ RESTÉ IMPUNI

PAS DE REPENTANCE, PAS D'AVENIR

Page 5

PROTECTION DES RÉFUGIÉS SYRIENS

HUMAN RIGHTS WATCH ÉPINGLE LE MAROC

Page 24

MIDI Libre

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3080 | Lundi 8 mai 2017- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE : ALGÉRIE-TURQUIE AUJOURD'HUI

LES VERTS VEULENT RÉUSSIR LEURS DÉBUTS

Page 17

SPÉCULATIONS SUR LA PRÉSIDENCE DE L'APN

QUI REMPLACERA LARBI OULD KHELIFA ?

Page 3

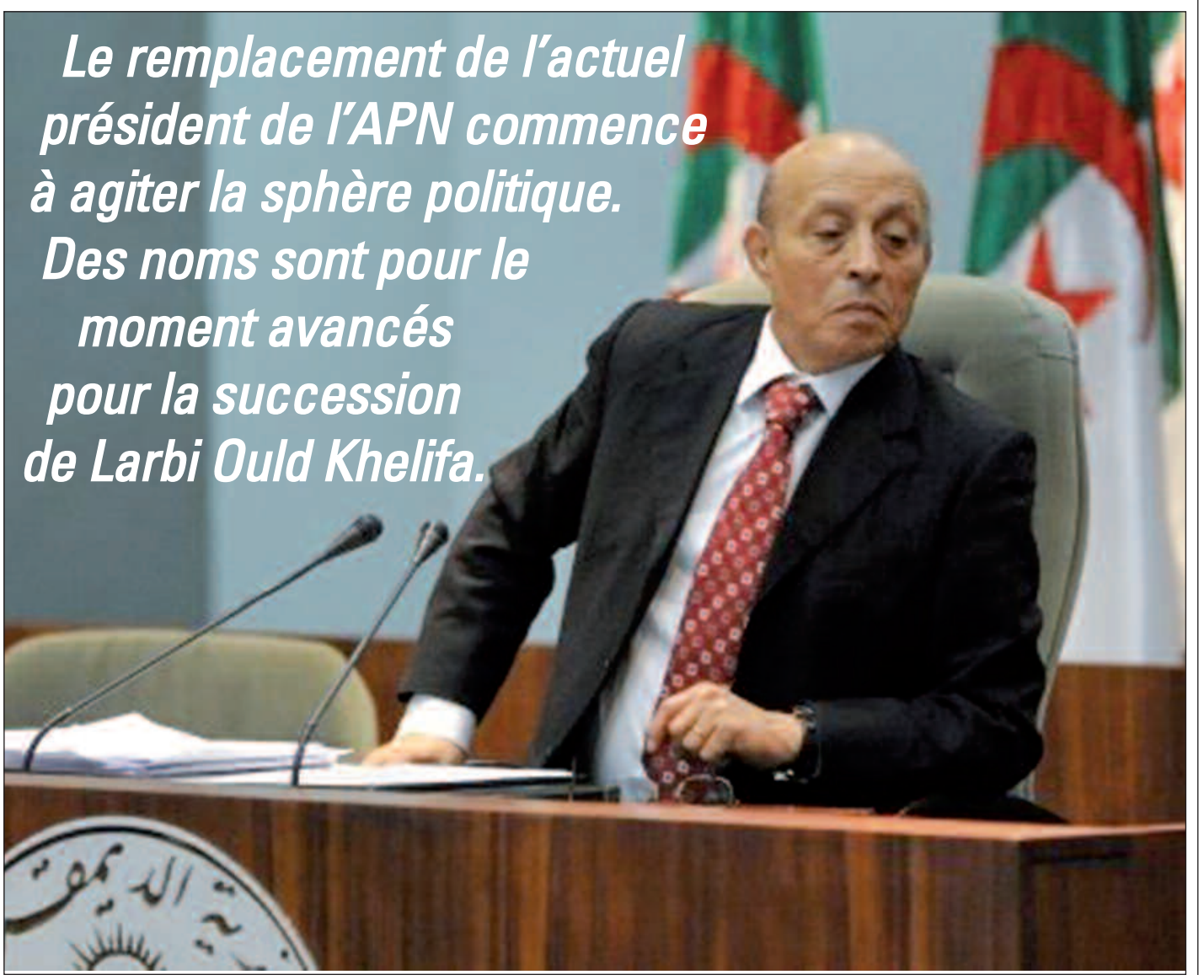

Le remplacement de l'actuel président de l'APN commence à agiter la sphère politique. Des noms sont pour le moment avancés pour la succession de Larbi Ould Khelifa.

POUR PROTESTER CONTRE LA "SPOLIATION" DE SON PARTI

MOUSSA TOUATI ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM

Page 3

UN BUS PERCUTE UN DROMADAIRE À EL-MENEA

AU MOINS 34 PERSONNES BLESSÉES

Page 24

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

LES PRÉCISIONS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Page 4

EN 2016

L'ALGÉRIE COMPTE PLUS DE 4.500 MILLIONNAIRES !

Page 4

SA PRÉSENCE EST RÉDUITE DANS LE NOUVEAU PARLEMENT

L'OPPOSITION JOUE ET PERD

Page 3

21
personnes asphyxiées dans un incendie déclaré dans un bâtiment à Sidi Bel-Abbès.

35
morts déplorés dans un accident d'autocar en Tanzanie.

600
malades démunis souffrants de la maladie de Cohn pris en charge par l'association Mici.

DES CAMPS D'ÉTÉ POUR PLUS DE 6.000 ENFANTS

Quelque 6.000 enfants de la wilaya de Ouargla bénéficieront, lors de la saison estivale 2017, de camps d'été dans des villes côtières du pays, a-t-on appris de responsables de la direction locale de la jeunesse et des sports. Cette opération profitera à des enfants, âgés de 6 ans à 14 ans, issus de familles défavorisées et de régions enclavées et ceux ayant obtenu de bons résultats scolaires, à travers les 21 communes de la wilaya, a précisé le chef de service des activités sportives et culturelles à la direction de la jeunesse et des sports. Aïssa Benbrahim a ajouté que les listes de bénéficiaires scolarisés seront établies en coordination avec la direction locale de l'Éducation, alors que la DJS prendra en charge le transport, l'hébergement et la restauration. L'opération du choix de villes, plages et établissements d'accueil, dotés notamment des commodités nécessaires, sera lancée prochainement. Selon le même responsable, 600 jeunes, des deux sexes, âgés de 16 ans à 35 ans, bénéficieront également, dans le cadre des jumelages et échanges culturels inter-wilayas, de séjours au

niveau des villes côtières de Jijel, Béjaïa, Alger et Oran. Ces estivants se rendront, de juillet à fin août, en session de 15 jours chacune, sur les plages pour profiter de sorties balnéaires et de randonnées touristiques, en l'absence de structures récréatives dans la wilaya d'Ouargla.

LA LIGNE FERROVIAIRE SAÏDA-ORAN VIA SIDI BEL-ABBÈS MISE EN SERVICE

La liaison ferroviaire Saïda-Oran via Sidi Bel-Abbès a été mise en service à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs, soit le premier mai. Le coup d'envoi d'un premier voyage, à titre gracieux, à partir de la gare ferroviaire de la ville de Saïda en direction d'Oran via Sidi Bel-Abbès a été donné par le wali de Saïda, Boukarabila Djelloul.

Le départ de Saïda sur cette ligne ferroviaire est fixé à 5h du matin pour une arrivée à 7h30 dans la ville d'Oran et le retour d'Oran à 15h20 pour arriver à Saïda à 18h.

Le coût de réalisation de ce projet, reliant les wilayas des Hauts-Plateaux au Sud, a atteint 75 milliards de dinars.

Par ailleurs, la Société nationale des transports ferroviaires a également procédé à la mise en service d'un train de nuit sur la ligne Béchar-Sidi Bel-Abbès-Oran. Ce train est constitué de nouveaux wagons aménagés dans les ateliers de maintenance de Sidi Bel-Abbès. Les voyages sur cette nouvelle ligne ferroviaire sont programmés pour les journées de samedi, lundi et enfin mercredi.

CONSTANTINE PRÉPARE SA 1RE ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DES ORNITHOLOGUES

L'association environnementale "AquaCirta" de la ville de Constantine, organise pour les journées des 18, 19, et 20 mai prochains, la toute première édition des Journées nationales dédiées aux ornithologues amateurs algériens.

L'ornithologie est d'une des rare science encore pratiquée par une large majorité d'amateurs. En effet, l'observation des oiseaux et la collecte d'informations relève toujours d'une technique simple et ne demande guère de matériel spécialisé. L'ornithologie moderne regroupe différentes pratiques, de la simple observation, pour le plaisir, pratiquée comme un loisir par des amateurs, à l'étude scientifique de haut niveau. Dans tous les cas, l'ornithologue s'intéresse exclusivement à des oiseaux sauvages généralement observés dans leur milieu naturel, sans perturber celui-ci ni le sujet étudié. AquaCirta aspire à rassembler et fédérer l'ensemble des passionnés en ornithologie.

Au cours de cette rencontre, qui comme indiqué plus haut s'étalera sur trois jours, les participants se pencheront sur les techniques de cette pratique. Ils tenteront ensemble de recenser les difficultés rencontrées dans la pratique de leur passion.

DIXIT

MOHCINE BELABBAS

"Le taux réel de participation ne dépasse pas les 25 %. (...). Le vote groupé des corps constitués a servi à doper les candidatures du pouvoir et de ses satellites et le comportement partial de l'administration s'est aggravé."

LE PARTI DE NAÏMA SALHI A APPELLÉ À VOTER 12 -" CHIFFRE CITÉ DANS LE... CORAN"

Le Parti de l'équité et de la proclamation (PEP), de Naïma Salhi, use de tous les moyens pour tenter de drainer les électeurs à voter pour son parti lors des prochaines élections législatives.

En effet, sur le groupe Facebook de la direction de la campagne du PEP, le deuxième dans la liste du parti pour la wilaya d'Adrar, Chanda Ahmed, a appelé les électeurs à voter pour le numéro 12 (numéro attribué au PEP) parce que ce chiffre a été cité dans le Saint Coran ?!

"C'est le numéro 12, le nombre de mois pour Dieu est 12, dont quatre "houroum". Le numéro de la liste est cité dans le Saint Coran. Votez le numéro 12", a-t-il posté.

GUERRE CONTRE LES... PAILLES EN PLASTIQUE

On consomme des milliards de pailles en plastique. Quatre jeunes amies activistes estiment que les pailles n'ont aucune utilité et empoisonnent notre environnement. C'est pourquoi elles viennent de lancer une campagne qui vise à interdire leur commercialisation. Voici leur pétition.

"Ce n'est pas la mer à boire, juste une paille en moins."

D'ici à 2050, il y aura plus de plastique que de poissons dans les océans ! Un constat alarmant qui les a poussé à interpeller les consciences. Ces amies viennent de différents horizons, mais ont toutes conscience des dégâts causés par le plastique sur l'environnement.

NE BOUTIQUE DE VÊTEMENTS 100 %... GRATUITE DANS UN COLLÈGE FRANÇAIS

Tant qu'il y aura des parents pauvres, on trouvera des enfants pauvres. Alors en, attendant que les choses bougent enfin, un collège de l'Isère a pris une initiative géniale : ouvrir, en son sein, une boutique où tous les articles sont gratuits pour tout le monde !

Cette idée a vu le jour au collège Le Savouret, dans la commune de Saint-Marcellin. Le concept ? On ne peut plus simple : une salle de l'établissement a été transformée en véritable boutique avec vêtements, chaussures, accessoires, présentoirs et cabines d'essayage. Sa particularité ? Rien n'est payant, tout est à prendre !

À l'origine de cette démarche originale et exemplaire, Rachel Jimenez, la conseillère principale d'éducation du collège. Voici ce qu'elle a confié au micro de *France 3* : "*Au début de l'hiver, j'ai eu affaire à une jeune fille qui n'avait pas de blouson. Du coup, je lui ai donné le blouson de ma fille qu'elle ne voulait plus. Et là, je crois que ça a été le déclic.*" À partir de ce moment, Rachel Jimenez a tout simplement eu l'intuition que ce système pourrait être organisé et étendu à l'ensemble de l'établissement qui compte quand même 650

SPÉCULATIONS SUR LA PRÉSIDENCE DE L'APN

Qui remplacera Larbi Ould Khelifa ?

Le remplacement de l'actuel président de l'APN commence à agiter la sphère politique. Des noms sont pour le moment avancés pour la succession de Larbi Ould Khelifa.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le président de l'Assemblée sortant ne se présentera pas en raison de son état de santé. Installé depuis 2012, ce dernier n'aura pas à renouveler son mandat. On laisse du coup apparaître des noms qui, selon des indiscrétions, seraient dans le giron du FLN. Un journal a révélé le nom de Hadj Laib, tête de liste du FLN à Batna et sénateur du tiers présidentiel, un candidat de taille pour succéder à Ould Khelifa. Un nom qui reste inconnu mais qui a de fortes chances d'être introduit au cénacle vu sa proximité avec le Président.
Toutefois, on spécule aussi sur le nom de Sid-Ahmed Ferroukhi, tête de liste du FLN à Alger qui, dit-on, bénéficie d'une sympathie dans les rangs du FLN et même au sein de certains clans de partis politiques.
Le troisième nom avancé sur l'échiquier est celui de Ghania Eddalia, ministre actuelle des Relations avec le Parlement et qui a remporté une large victoire à Blida où elle était tête de liste.
Ce sera vraiment une surprise si une femme devait présider le Parlement qui n'a vu pour l'heure aucune femme le faire. A signaler que ces deux candidats précités ont occupé des portefeuilles ministérielles dans le gouvernement Sellal et qu'ils incarnent tous deux un profil de "jeunes battants" face au personnel politique vieillissant. D'autre part, la nomination du troisième homme de l'État n'obéit pas au seul critère administratif.
Le FLN et le RND, qui représentent les forces premières de la chambre basse, imposeront également leurs fidèles à ce poste très convoité après chaque élection législative. Le Président Bouteflika dispose aussi d'une marge de manœuvre pour nommer celui qui aura à gérer le mandat électif de la chambre basse. Il se pourrait dans cette lutte intestine que la future tête de l'APN soit plus jeune et technocrate. Mais cela reste une supputation face à une succession de tout repos. Idem pour le gouvernement où l'on parle du remplacement de Sellal à la tête du gouvernement depuis septembre 2012.
On parle dès lors de Abdesslam Bouchouareb, ministre actuel de l'Industrie et qui reste le plus fidèle à Ouyahia. Un autre nom qui circule actuellement est celui de Abdemadjid Tebboune, qui en technocrate avisé ayant cumulé plusieurs postes au gouvernement a l'avantage de ne pas avoir de couleur politique. Le Président a toujours misé sur cet homme politique disposant d'une grande capacité de travail et qui n'a pas déçu pour le moment.

F. A.

SA PRÉSENCE EST RÉDUITE DANS LE NOUVEAU PARLEMENT

L'opposition joue et perd

Les partis de l'opposition qui ont participé aux élections, n'ont finalement obtenu que peu de sièges. Face à cette défaite, ils devront ainsi scruter le nouveau remodelage de l'APN.
Les participationnistes aux élections dont le FFS et le RCD se contentent de miettes. Le premier ayant 14 sièges et le deuxième 9 sièges, ne peuvent peser dans un parlement acquis au FLN et RND. Et ce n'est pas un combat de coq qui va animer l'arène du futur parlement.
Les débats s'agitent autour de cette cinglante défaite pour des partis qui ont toujours cultivé une certaine radicalité à l'endroit du pouvoir en place.
Les spécialistes médiatiques considèrent que "*depuis la cessation du CLTD qui animait une opposition diverse, les enjeux des élections les ont divisé*".
En effet, la fraction entre différents pôles a eu raison de cette opposition qui s'est vidé de sa sève.
Le RCD qui a préféré faire route seule en tablant sur des sièges à l'APN en sort "vaincu" car avec 9 sièges seulement, il ne peut former une alliance car la loi parlementaire autorise cette possibilité à partir de 10 sièges. Pourra-t-il s'entendre avec son frère rival qui est le FFS ? Ceux qui connaissent bien ces deux formations, estiment que le temps de revenir aux unions ou aux alliances semble bien consommé.
Il faut ajouter à cela la défection du HMS et le parti de Djaballah qui eux scrutent le nouveau paysage parlementaire afin de "resserrer leurs liens". Tout concourent, selon les analystes, à ce que le FC de Menasra, El Adala oua El Bina et le HMS soient d'accord sur une alliance parlementaire pour barrer la route à leurs adversaires qui ont arraché difficilement la majorité relative. De son côté, le PT semble également revenir de loin avec ces 11 sièges consentis après une âpre bataille durant la dernière campagne.
La tonitruante Louisa Hanoune accepte mal ces résultas qui, pense-t-elle, ne reflètent pas les vrais chiffres. En perte de vitesse, le PT se contentera du rôle d'observateur face au déclin de l'opposition. Au cas où le FFS, RCD et le PT décideraient de sceller leur "union", ils ne récolteraient que 44 sièges au plus, ce qui est loin d'être un "lobby" parlementaire de taille.

F. A.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Un délai de 72 heures pour proclamer les résultats

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le Conseil constitutionnel dispose, comme le stipule la loi, d'un délai de 72 heures après réception des résultats des commissions et circonscriptions électorales, pour proclamer les résultats des élections législatives, organisées jeudi dernier et dont les résultats préliminaires ont été annoncés vendredi par le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales.
L'article 101 de la loi électorale stipule en effet que "*les résultats des élections législatives sont arrêtés et proclamés par le Conseil constitutionnel, au plus tard, dans les 72 heures de la date de réception des résultats des commissions électorales de circonscriptions électorales, de wilayas et des résidents à l'étranger*", sachant que la proclamation des résultats se fera à travers un communiqué du Conseil constitutionnel dans lequel il annonce un délai pour les recours de 48 heures.
A cet effet, le Conseil constitutionnel, composé de 12 membres, "*veille à la régularité des opérations de référendum, d'élection du président de la République et d'élections législatives*", stipule l'article 182 de la Constitution.
Le Conseil constitutionnel étudie dans leur substance, les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections législatives et "*proclame les résultats définitifs…*".
A cet effet, ce Conseil a rappelé, le 30 avril, dans un communiqué, les conditions et modalités de recours contestant la régularité des opérations de vote, par les candidats et partis politiques participant aux législatives, dont notamment l'obligation d'exposer les motifs et de joindre les documents à l'appui du recours.
Le Conseil rappelle "*qu'en vertu des dispositions de l'article 171 de la loi organique relative au régime électoral, qu'ils ont le droit de contester la régularité des opérations de vote en introduisant un recours par simple requête déposée au greffe du Conseil constitutionnel suivant les conditions découlant des règles de forme et de fond contenues à l'article 171 sus-visé et aux articles 49 et 50 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel et dont le non-respect entraîne le rejet des recours en la forme ou au fond*".
Concernant les règles de forme, il est exigé que le requérant soit candidat ou parti politique participant aux élections législatives du 4 mai dans la circonscription électorale concernée, et que dans le cas où les requérants susvisés délèguent un représentant pour déposer le recours en leur nom et place auprès du greffe du Conseil, il est impératif, sous peine de rejet du recours en la forme, que son dépositaire soit muni d'une délégation l'habilitant à cet effet.
Le recours doit être déposé par les requérants ou leurs représentants dûment habilités, directement auprès du greffe du Conseil dans les 48 heures qui suivent la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel.
Il est également obligatoire que la requête comporte le nom, prénom (s), profession, domicile et signature du requérant. S'il s'agit d'un parti politique, la requête doit comporter sa dénomination, l'adresse de son siège, la qualité du dépositaire du recours et le pouvoir l'habilitant.
En outre, il est impératif d'établir la requête, qui doit être présentée en langue arabe, en autant de copie que de parties mises en cause.
Concernant les règles de fond, le requérant est tenu "*d'exposer les moyens et les motifs au soutien du recours et de présenter les documents joints à l'appui du recours*".
Le Conseil constitutionnel rappelle, par ailleurs, qu'en cas de contestation, le candidat déclaré élu, dont l'élection est contestée, quelle que soit sa qualité, a le droit de présenter des observations écrites dans un délai de 4 jours à compter de la date de notification du recours mettant en cause son élection par le greffe du Conseil.
Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, avait annoncé vendredi les résultats préliminaires des élections législatives 2017 consacrant le FLN en tête avec 164 sièges suivi du RND avec une moisson de 97 sièges.
Des formations politiques ont annoncé, après la proclamation de ces résultats, qu'ils introduiront des recours auprès du Conseil constitutionnel.
Le Mouvement populaire algérien (MPA) a déclaré samedi qu'il envisageait d'introduire 18 recours auprès du Conseil constitutionnel, inhérents aux résultats obtenus dans 16 wilayas.
Pour leur part, le parti des Travailleurs (PT), le Front national algérien (FNA) et le Front Al Mostaqbal, ont annoncé qu'ils comptent introduire des recours auprès du Conseil constitutionnel sans donner pour autant plus de précisions sur le nombre de ces recours.

R. R.

POUR PROTESTER CONTRE LA "SPOLIATION" DE SON PARTI

Moussa Touati entame une grève de la faim

Moussa Touati est entré en grève de la faim depuis avant-hier pour protester contre ce qu'il qualifie de "*vol des voix de son parti par l'administration.*" Il prévient que cette grève sera également suivie par tous les candidats têtes des listes de son parti, le FNA, considérant que "ce qui s'est passé est une fraude flagrante". Pour le président du FNA "*il n'y a pas eu d'élections, ni d'éthique électorale*" ajoutant qu'il a déjà saisi la HIISE.
Il est vrai que le FNA est sous le choc après la proclamation des résultats, puisqu'il n'a obtenu qu'un seul siège, alors que dans l'assemblée sortante il en comptait une vingtaine. C'est ce qu'on appelle tomber de haut.

R. N.

CONCOURS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS

Les précisions du ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation nationale va organiser, le mois de juin prochain, un concours pour recruter un peu plus de 10.000 nouveaux enseignants, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale via son site internet.

PAR IDIR AMMOUR

Les diplômés universitaires intéressés sont appelés à s'inscrire uniquement en ligne : "http://concours.onec.dz". Une plateforme numérique créée à cet effet, a-t-on précisé. Selon les wilayas et les spécialités et sur un total de 10.009 postes, 4.759 sont destinées aux enseignants du secondaires et 5.250 autres pour l'enseignement au niveau du moyen, précise le ministère tout en ajoutant qu'un diplôme d'ingénieur d'Etat en enseignement supérieur est requis pour les candidats au poste d'enseignant au secondaire tandis qu'une licence ou un diplôme d'études supérieures sont exigés pour les postulants au poste d'enseignant au moyen. S'agissant de la répartition par spécialités, les mathématiques et la physique arrivent en tête où 764 postes sont à pourvoir pour les mathématiques et 645 pour la physique pour les écoles secondaire et respectivement 1.128 et 971 pour le cycle moyen, ajoute la même source. Par ailleurs, un concours de recrutement a été ouvert pour certains corps relevant de l'Éducation nationale (administration). Le nombre de postes à pourvoir dans ce concours est de 4.618 : intendants 488 postes, intendant adjoint (667), superviseur d'éducation (2.783), conseiller à d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (245 postes) et laborantin principal (435). Les épreuves écrites d'admission auront lieu le 29 juin pour tous les corps concernés. Pour rappel, le concours de l'année dernière a été marqué par un grand mouvement de protestation mené par des enseignants contractuels qui réclamaient une titularisation directe sans passer par le concours de recrutement. Pour faire entendre leur voix, ces enseignants ont marché de la ville de Béjaïa jusqu'à la ville de Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdès. Leurs revendications ont été rejetées dans le fond et dans la forme par le ministère de l'Éducation.

Notons que des demandes massives de départs à la retraite ont été enregistrées depuis l'annonce de la révision des modalités de départ à la retraite en juin dernier.

Nouria Benghebrit.

I. A.

5e ÉDITION DU CHOISEUL AFRICA SUMMIT

Échanges entre les leaders africains et européens

PAR OURIDA AIT ALI

Pour la cinquième fois, après une première rencontre à Paris en juin 2015, une deuxième en novembre 2015 à Marrakech, une troisième à Paris en juin 2016 et une quatrième en janvier 2017 au Caire, l'institut Choiseul rassemble les lauréats du Choiseul 100 Africa à Alger les 14 et 15 mai. Cet évènement sera l'occasion d'échanges entre ces leaders africains et européens et les hauts dirigeants économiques Algériens.

Près d'une centaine de dirigeants africains parmi les plus emblématiques de leur génération et issus de quelque 35 pays seront présents à Alger pour éclairer les débats de leur point de vue.

Ce sommet de deux jours, organisé en partenariat avec JilFCE, comprendra des rencontres entre jeunes dirigeants économiques, des partages de visions et d'expériences. Il représente ainsi l'opportunité pour ces jeunes entrepreneurs Algériens issus essentiellement du Forum des chef d'entreprise, et d'autres importants acteurs de la sphère économique algérienne, de développer et concrétiser des partenariats durables avec des entreprises européennes et africaines. De hautes personnalités africaines et européennes issues des sphères économiques prendront également part à ce sommet. Dans le cadre de la diversification de notre économie, résolument tournée vers l'Afrique il est important que ce prestigieux événement, qui regroupera environ 150 jeunes entrepreneurs d'Afrique et d'Europe soit organisé en Algérie, qui vise l'objectif de devenir une destination incontournable dans le développement du business en Afrique.

Au programme de cette rencontre économique : deux séances plénières, la première sur l'émergence de champions panafricains et la seconde traitera de la ville africaine du 21e siècle. Quatre tables rondes seront organisées autour de thématiques aussi variées que : "Le financement de grands projets", "Les énergies renouvelables", "La digitalisation et l'innovation", "l'Agri-business et la distribution".

Depuis 2014, l'institut Choiseul, publie le Choiseul 100 Africa qui recense les leaders économiques africains de 40 ans et moins. Ce classement unique, met en lumière les dirigeants économiques africains les plus performants de leur génération, qui œuvrent, chaque jour davantage, au rayonnement économique d'un continent en pleine mutation.

O. A. A.

NOUVELLES RECHARGES MAXY HAYA !DE OOREDOO

Profitez d'appels illimités et de l'Internet gratuit

Ooredoo lance les recharges Maxy Haya ! et invite ses clients à vivre une expérience de communication adaptée à leurs besoins.
Ces nouvelles recharges valables pour l'offre Haya !permettent de profiter d'avantages Voix et Data exceptionnels pour plus de confort en mobilité. En rechargeant Maxy Haya ! à partir de 1.000 DA et en plus du crédit rechargé, le client peut profiter d'appels en illimité vers Ooredoo et de l'Internet gratuit.
Disponible à travers son réseau de vente, les nouvelles recharges Maxy Haya ! offrent aux clients dans les 48 wilayas de nombreux avantages à savoir : des appels illimités vers Ooredoo tous les jours, jusqu'à 10 Go d'Internet, en plus du crédit rechargé pour les appels et SMS vers tous les réseaux nationaux et vers l'international, le tout valable 30 jours.
Les recharges Maxy Haya ! sont disponibles en trois types :
• Maxy Haya ! 1000 : Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo de 21h à 9h, de 1,5Go d'internet et de 1.000 DA de crédit valable en appels etSMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international.
•Maxy Haya ! 2000 : Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo 24h/24, de 4 Go d'Internet et de 2.000 DA de crédit valable en appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international. •Maxy Haya ! 3500 : Le client bénéficie d'appels illimités vers Ooredoo 24h sur 24, de 10 Go d'internet et de 3.500 DA de crédit valable en appels et SMS vers les réseaux fixes et mobiles en national et vers l'international. Pour répondre aux exigences de ses clients, Ooredoo leur offre une solution complète et accessible à tout moment leur garantissant une expérience mobile unique.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Lamamra aujourd'hui à Genève

PAR CHAHINE ASTAOUTI

Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération étrangère, sera à Genève, lundi 8 mai, a indiqué un communiqué de son département, parvenu hier à notre rédaction.

Le MAE conduira la délégation algérienne devant prendre part à la 27e session du mécanisme d'examen par les pairs du Conseil des droits de l'Homme pour présenter le rapport de l'Algérie.

La partie algérienne soumettra à l'examen du Conseil les réalisations enregistrées depuis le précédent exercice en 2012 à la lumière des avancées portées par les réformes menées à l'initiative du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Dans ce registre, l'accent sera particulièrement mis "*sur la révision constitutionnelle du 7 février 2016 et des acquis démocratiques qu'elle consacre, qui ont permis le renforcement de l'État de droit et du dispositif législatif garantissant les droits de l'Homme et les libertés fondamentales en Algérie*" souligne le communiqué. Il est à noter que cet exercice périodique, auquel sont soumis tous les États membres des Nations unies, permet de procéder à une évaluation rigoureuse de leurs régimes juridiques et institutionnels ainsi que de leurs performances en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme en vue d'améliorer les systèmes de gouvernance et de partager les bonnes pratiques.

A ce plan, il s'agira également pour l'Algérie, et dans le cadre d'un échange interactif, de mettre en évidence son expérience en matière de progression de son dispositif juridique et de son cadre institutionnel aux évolutions et mutations multiples que connaissent la société algérienne et le contexte tant régional qu'international.

Faits d'actualité, les résultats et les enseignements des élections législatives tenues le 4 Mai 2017 seront aussi présentés à cette occasion.

C. A.

EN 2016

L'Algérie compte plus de 4.500 millionnaires

L'Algérie comptait en 2016 pas moins de 4.500 millionnaires et arrivait à la 7e place sur le continent africain, selon une étude élaborée par le cabinet d'étude britannique New World Wealth et une banque mauricienne AfrAsia Bank.

Du même rapport, il en ressort que 180 d'entres eux possèdent des fortunes estimées à pas moins de 30 millions de dollars. Et ils font partie des 1.900 fortunés vivant dans la capitale Alger. L'Algérie arrive juste derrière son voisin de l'Ouest, le Maroc avec ses 4.600 millionnaires. En haut de ce classement, arrive en première position l'Afrique du Sud avec 40.400 millionnaires, suivie de l'Égypte (18.100). La République démocratique du Congo et le Rwanda se classent à la dernière position de ce classement avec 600 millionnaires chacun.

R. N.

8 MAI 1945, UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ RESTÉ IMPUNI

Pas de repentance, pas d'avenir

Depuis quelques années les Algériens ne se contentent plus seulement de commémorer cet événement, mais saisissent aussi cette occasion pour rappeler à la France ses abominables crimes et partant son devoir de repentance.

PAR KAHINA HAMMOUDI

François Hollande a déclaré, le jeudi 20 décembre 2012 à Alger, reconnaître « *les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien* ». Il s'exprimait devant les parlementaires algériens, au deuxième jour de sa visite d'État. Parmi ces souffrances, il a cité « *les massacres de Sétif, de Guelma et de Kherrata* » qui « *demeurent ancrés dans la mémoire et dans la conscience des Algériens* ». Il a également dénoncé un système colonial « *profondément injuste et brutal* ».

La veille, M. Hollande avait affirmé qu'il n'était pas venu en Algérie, « *faire repentance ou excuses* ». « *Je viens dire ce qu'est la vérité, ce qu'est l'histoire* », avait-il précisé au début d'une visite de trente-six heures.

Pourtant ce que les chefs d'Etat français qui se sont succédé savent pertinemment que du côté algérien il n'y aura pas un avenir commun sans une réelle repentance.

« *Le peuple était partout, à tel point qu'il devenait invisible, mêlé aux arbres, à la poussière, et son seul mugissement flottait jusqu'à moi ; pour la première fois, je me rendais compte que le peuple peut faire peur* », a écrit Kateb Yacine dans son premier roman *Nedjma*. Un roman d'une grande fébrilité et d'un immense apport historique qu'il avait écrit dans les locaux du célèbre journal *Alger Républicain*. Le grand poète dramaturge a été de ces grands témoins qui ont su laisser une image indélébile de l'atrocité du colonialisme.

La grande Histoire de l'Algérie est celles des hommes et des femmes mais elle est également celles des dates qui marqueront à jamais un grand tournant dans notre pays. 71 ans après les évènements du 8 Mai 1945, le peuple algérien, malgré les générations passées, se souvient encore de cette date.

Comme si cela s'était produit hier, le 8 Mai 1945 est sans aucun doute l'une des révoltes populaires qui marqueront les esprits. Le 19 avril 2015, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État auprès du ministre français de la Défense s'est rendu à Sétif en compagnie du ministre des Moudjahidine pour rendre hommage aux victimes des massacres du 8 Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata.

Une visite officielle historique certes mais qui est intervenue avant la date du massacre. Avec ces évènements, le peuple algérien a découvert qu'il avait en lui une force incommensurable mais il a pris conscience que la solidarité populaire pouvait faire face à n'importe quel joug colonial et à n'importe quelle dictature.

Pour preuve, dans la même œuvre de Kateb, l'auteur écrivait : « *Et la foule se mit à mugir : attendre quoi ! Le village est à nous, vous les riches, vous couchez dans les lits des Français. Et vous vous servez dans leurs docks. Nous, on a un boisseau d'orge et nos bêtes mangent tout. Nos frères de Sétif se sont levés.* »

De douloureux souvenirs

En ce jour commémoratif, les souvenirs remontent à la surface. De douloureux souvenirs qui reviennent en mémoire. Tandis que le monde entier fêtait dans l'allégresse la défaite de l'Allemagne, les populations algériennes vivaient une répression féroce et sanguinaire de la soldatesque coloniale, appuyée dans sa triste besogne par les colons qui n'ont pas fait dans le détail dans l'horreur.

En ce jour du 8 Mai 1945, c'est jour de marché à Sétif. Un marché bariolé comme tout marché « indigène » où se pressaient des centaines de personnes des bourgades et hameaux environnants. Une journée ensoleillée et particulière. Un évènement bien particulier devait se dérouler ce jour là.

Quelques jours auparavant, le Parti du peuple algérien (PPA) et les Amis du manifeste et de la liberté (AML), créé par Ferhat Abbas en mars 1944, avaient lancé un appel à une manifestation pacifique qui devait coïncider avec la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Il s'agissait d'organiser une marche entre la mosquée de la gare et le monument aux morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des Algériens conscrits de force et qui moururent durant la Seconde Guerre mondiale sous l'uniforme de l'armée française. Mais pour la population sétifienne, la procession devait être mise à profit pour lancer un cri de liberté, pour demander à la France de tenir sa promesse, consignée dans l'additif au Manifeste du peuple algérien approuvé par le gouverneur général, Marcel Peyrouton, prévoyant la création d'un Etat algérien à la fin de la guerre et la participation immédiate des représentants musulmans au gouvernement de l'Algérie.

Il est tôt, en ce 8 Mai 1945. À Sétif, la manifestation autorisée commence à envahir les rues dès 8h. Plus de 10.000 personnes, chantant l'hymne nationaliste *Min Djibalina* défilent avec des drapeaux des pays alliés vainqueurs et des pancartes « *Libérez Messali* », « *Nous voulons être vos égaux* » ou « *À bas le colonialisme* ».

Ce fut comme un appel à l'insurrection puisque des dizaines, bientôt des centaines « *d'indigènes qui n'étaient là que parce que c'était jour de marché rejoignent la foule, faisant grossir le cortège qui comprendra, à l'amorce du boulevard Georges-Clémenceau, entre 20.000 et 25.000 personnes*", raconte M. Cherif. Vers 8h45 surgissent des pancartes « *Vive l'Algérie libre et indépendante* » et en tête de la manifestation Aïssa Cheraga, chef d'une patrouille de scouts musulmans, arbore le drapeau algérien. Tout dérape alors : devant le Café de France, le commissaire Olivieri tente de s'emparer du drapeau, mais est jeté à terre. Des Européens en marge de la manifestation assistant à la scène se précipitent dans la foule.

Un jeune homme, Bouzid Saâl, s'empare du drapeau algérien mais est abattu par un policier. Un tir de révolver qui allait donner le signal à une répression aussi sauvage qu'aveugle qui fera, durant plusieurs jours, des dizaines de milliers de morts, à Sétif, mais également dans les localités et les dechras voisines, à El-Eulma, à Aïn El-Kebira, à El-Ouricia, puis à Kherrata et jusqu'à Guelma. Ce coup de révolver était l'œuvre du commissaire Lucien Olivieri.

La balle atteindra mortellement au ventre Bouzid Saâl, alors âgé de 22 ans, qui refusa obstinément de plier son étendard. Un coup de feu aux grandes conséquences car il signa le début de la répression, donnant libre cours aux enfumages, aux tueries aveugles et au basculement d'Algériens vivant dans le vide, du haut de la route longeant les gorges de Kherrata.

Même scénario à Guelma. Selon des témoignages, la répression, menée par l'armée et la milice de Guelma, est d'une incroyable violence : exécutions sommaires, massacres de civils, bombardements de mechtas. La mémoire algérienne, elle, retiendra le chiffre de 45.000 morts.

Dire la vérité aux jeunes génerations

La France est interpellée pour sauver l'honneur de sa culture des droits de l'Homme. La France doit reconnaître les crimes de guerre pour laver sa conscience devant l'histoire. Ce sont là les principes universels de la Déclaration des droits de l'Homme et de la dignité des peuples à vivre libre et sans oppression de quelque nature que ce soit. De Sétif à Madagascar, d'Haiphong à la Côte d'Ivoire, à Casablanca, l'armée coloniale a massacré, torturé, épuré des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants, dont le seul tort était la revendication des libertés fondamentales et du droit à l'autodétermination tel qu'inscrit dans la Charte des Nations unies.

On n'efface pas l'histoire, on ne peut pas la falsifier. Les milliers de personnes mortes pour les idéaux de paix et de liberté continueront à hanter la mémoire de la condition humaine, comme ce fut le cas pour le fascisme qui a terrorisé et torturé l'âme du peuple français et sa résistance contre le nazisme.

Pour la fondation du 8-Mai-1945 demander la reconnaissance symbolique à la France officielle des faits et des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, "*n'est qu'une doléance de civilité à une nation qui a toujours inscrit dans ses Constitutions républicaines les droits de l'Homme en tant que constante de sa culture démocratique*".

Comme pour le génocide arménien et kurde, l'holocauste juif, la répression italienne contre le peuple libyen, il est temps que l'histoire coloniale soit revisitée pour témoigner en tant que nations civilisées des crimes contre l'humanité. Tel sera l'humanisme des lumières. C'est là un devoir de mémoire.

72 ans après, sans doute est-il temps dans l'esprit de la réconciliation mais aussi dans celui de la repentance des crimes coloniaux, de se pencher sereinement sur cette date, ô combien cruelle pour le peuple algérien et pour l'humanité en général, pour une juste reconnaissance devant l'histoire et les hommes des responsabilités de ce massacre perpétré au moment même d'une victoire censée être celle de la liberté contre toute forme de répression et d'atteinte aux droits de l'Homme. L'avenir est, à cet égard, prometteur et porteur d'espérance lorsque sur les deux rives de la Méditerranée, la volonté politique est portée par les dirigeants des deux pays pénétrés du sens profond de idéaux humanistes et de la grandeur de l'histoire des deux peuples. **K. H.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET
NIF / 099914042224207

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/DMO/DG/OPGI/2017

L'Office de Promotion et de Gestion Immobiliere de Tiaret, dont le siège social est à la rue TAHRI Bouabdellah, wilaya de Tiaret lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la **Réalisation des travaux de Voirie et réseaux divers des 100 Logements publics aidés à Tiaret « Zaaroura»**.
Seules les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie **04 et plus ayant comme activité principale en bâtiment et en hydraulique ou travaux publics comme activité secondaire** en cours de validité, conformément aux dispositions réglementaires prévues par le décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret - rue TAHRI Bouabdellah contre paiement des frais de reproduction fixés à trois mille dinars (3000.00 DA) non remboursables.
L'ensemble du dossier d'appel d'offre qui doit être présenté par le soumissionnaire comprend les documents suivants :
A/-Un dossier de candidature
B/-Une offre technique
C/-Une offre financière

A/Le dossier de candidature - Comprendra :
*Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée
*Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée
*Les statuts pour les sociétés
*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
*Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

a/Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification professionnelles de catégorie **04 et plus ayant comme activité principale en bâtiment et en hydraulique ou travaux publics comme activité secondaire** en cours de validité
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années visées par services des impôts et les références bancaires
c/Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles

B/L'offre technique - Contient
*Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée
*Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public suscité, à savoir moyens humains justifiés par les diplômes pour l'encadrement technique et les attestations d'affiliation pour les ouvriers et moyens matériels justifiés par des copies des cartes grises ou cartes jaunes + assurances en cours de validité et par un constat d'huissier ou expertise pour le matériel non roulant délivrés moins d'une (01) année avant la date de la soumission
*Les délais d'exécution justifiés par le planning
*Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
C/ L'offre Financière - Contient :
*La lettre de soumission dûment renseignée, datée et signée
*Le bordereau des prix unitaires (BPU) doit être renseigné en lettres et en chiffres daté et signé
*Le détail estimatif et quantitatif signé et paraphé.
Les offres doivent comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.
L'enveloppe extérieure, dans laquelle sont introduites les trois (03) enveloppes des offres précitées et du dossier de candidature, doit être anonyme et ne porte que le numéro de l'appel d'offre, l'objet du projet avec la mention
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
A Monsieur le Directeur Général de l'Office De Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret
« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°06/2017 relatif à la réalisation des travaux de Voiries et Réseaux divers des 100 Logements Publics Aidés à Tiaret « Zaaroura ».
La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 12h00 du dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14 heures au niveau de la Direction générale de l'OPGI, si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour de repos légal celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
Les soumissionnaires sont invités s'ils le désirent à assister à la séance publique d'ouverture des plis.
Les entreprises restent engagées par leurs offres pendant 105 jours correspondant à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Directeur Général

الجمهوريـــة الجزائريـــة الديمقراطيـــة الشعبيـــة

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الأشغال العمومية

مديرية الأشغال العمومية لولاية بسكرة

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2014 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Biskra NIF 408015000007086 informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert, avec exigence de capacité minimale relative aux projets :

LOT01: protection des remblais d'accès de l'ouvrage oued Garta sur chemin reliant Garta Sidi Okba

LOT02: Protection des accotements sur CW 36 au PK 43+500 Sidi M'hamed Moussa

LOT05: Protection du CW 06A

LOT08: réalisation d'un dalot sur CW 07 au PK 10+400

LOT09: réalisation d'un dalot sur CW 07 au PK 7+000

dans le cadre de budget de Wilaya2016 Programme 07/2016, *première parution sur le quotidien SADA AL-YAOUM et MIDI LIBRE le 08/03/2017, qu'à l'issue de l'analyse des offres en date du :*

17/04/2017, *le marché qui suit est attribué provisoirement aux entreprises suivante :*

N° Lot	Intitulé du projet	Entreprise	NIF	Montant TTC	Note technique	Délai de réalisation	Critère de choix
01	protection des remblais d'accès de l'ouvrage oued Garta sur chemin reliant Garta Sidi Okba	Infructueux					
02	Protection des accotements sur CW 36 PK 43+500 Sidi M'hamed Moussa						
05	Protection du CW 06A						
08	réalisation d'un dalot sur CW 07 au PK 10+400	ETP BOUHITEM AZEDDINE - BISKRA	797607120004629	12 095 460,00	70	04 mois	Offre moins disante
09	réalisation d'un dalot sur CW 07 au PK 7+000	Infructueux					

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2014 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compté de la publication du présent avis dans la presse nationale.

INAUGURATION AUJOURD'HUI DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Présence de 34 pays, la Russie invitée d'honneur

La 50e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvrira ses portes aujourd'hui au Palais des expositions (Pins maritimes) avec la participation de 536 entreprises algériennes et 494 étrangères en provenance de 34 pays, a annoncé, samedi, le P.-dg de la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), Tayeb Zitouni.

Placée sous le thème "*50 ans au service de l'économie algérienne*", cette édition de la FIA se tiendra du 8 au 13 mai en cours, avec la Russie comme invité d'honneur qui sera représenté par une trentaine d'entreprises, a fait savoir Tayeb Zitouni, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le représentant commercial auprès de l'ambassade de la Russie à Alger, Alexey Shaltov.

La superficie globale des stands nationaux et étrangers réservés lors de cette FIA s'étend sur près de 34.000 m² dont 28.784 m² dédiés aux exposants nationaux, soit 85 % de la superficie totale.

Les 28 pavillons officiels qui abriteront 354 entreprises étrangères sont ceux de l'Afrique du Sud, Allemagne, Belarus, Brésil, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Etats-Unis, France, Hongrie, Indonésie, Irak, Iran, Italie, Japon, Jordanie, Libye, Mali, Palestine, Pologne, Portugal, la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sénégal, Soudan, Syrie, République tchèque et la Turquie.

La participation étrangère à titre individuel regroupera, quant à elle, 30 sociétés sur une superficie de 245 m², provenant de onze pays : Chine, Espagne, Inde, Italie, Jordanie, Liban, Portugal, Sénégal, République tchèque, Thaïlande et Tunisie.

Par secteurs, l'espace réservé au partenariat arrive en tête avec 93 exposants, suivi par le secteur de l'agroalimentaire (70 entreprises), l`industrie énergétique et chimique et pétrochimique (69 entreprises), l`électrique et l`électronique (36 entreprises), les industries manufactures (28 entreprises) la mécanique, la sidérurgie et la métallurgie (38 entreprises), les services (59 entreprises), les grands travaux du bâtiment (18 entreprises).

Tayeb Zitouni a mis l'accent sur la nouvelle dimension de la Foire internationale d'Alger adoptée depuis 2010 qui se focalise essentiellement sur l'investissement et le renforcement du partenariat avec les entreprises étrangères, au lieu d'un aspect plutôt commercial d'auparavant. Pour sa part, Alexy Shaltov a indiqué qu'"*il existe d'énormes opportunités d'investissements en Algérie que nous espérons exploiter en partenariat "gagnant-gagnant" notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie mécanique, de l'équipement et du tourisme*".

La "*participation des entreprises russes qui prendront part à cette 50e édition vise à donner une impulsion aux échanges bilatéraux et à la coopération économique russo-algérienne*", a-t-il avancé.

L'édition de la Foire internationale d'Alger de cette année verra également l'inauguration du musée de cette manifestation économique internationale, conçu pour retracer l'historique de la Foire internationale d'Alger à travers essentiellement des expositions de photos et d'anciennes affiches de cette manifestation.

R. E.

INDUSTRIE MILITAIRE

Washington et Ryad discutent de gros contrats de vente d'armes

Les États-Unis cherchent à conclure des contrats d'armement avec l'Arabie saoudite pour plusieurs dizaines de milliards de dollars avant la visite ce mois-ci du président Donald Trump dans le pays, a-t-on appris cette semaine de source proche des discussions.

Les États-Unis sont le principal fournisseur d'armes du royaume wahhabite et Donald Trump a promis de relancer l'emploi dans le secteur manufacturier.

Dans les contrats prévus figurent notamment un système de défense antimissile Terminal High Altitude Area Defense (Thaad) fabriqué par le groupe Lockheed Martin. Le système Thaad, comme celui en cours d'installation en Corée du Sud, coûte environ un milliard de dollars (900 millions d'euros).

Egalement en cours de négociation, un logiciel informatique de commandement C2BMC, ainsi que des systèmes satellitaires, deux produits fournis par Lockheed.

Sont également envisagés des véhicules de combat fabriqués par le britannique BAE Systems, et notamment le blindé Bradley Fighting Vehicle (BFV) et le canon automoteur M109, dit-on de source proche des discussions. BAE emploie 29.000 personnes aux États-Unis.

Les négociations portent aussi sur des contrats déjà annoncés et dont les discussions n'ont pas encore abouti.

Il s'agit par exemple d'un programme de 11,5 milliards de dollars portant sur quatre frégates de type Littoral Combat Ship (LCS), un bâtiment utilisé par l'US Navy. Le projet a été approuvé par le département d'État en 2015. Des discussions ont suivi mais aucun contrat définitif n'a jamais été signé.

R. E.

LA DETTE D'ALITALIA S'ÉLEVAIT À 3 MILLIARDS D'EUROS FIN FÉVRIER

Renationalisation exclue

La compagnie aérienne Alitalia, dont trois administrateurs extraordinaires ont pris les rênes mardi, était endettée à hauteur de trois milliards d'euros à la fin février, a fait savoir le gouvernement.

Alitalia, qui appartient à 49 % à la compagnie d'Abou-Dhabi Etihad Airways, a demandé à être placée sous tutelle pour la deuxième fois en moins d'une décennie, les salariés ayant rejeté le dernier plan de sauvetage en date. La compagnie a 921 millions d'euros d'actifs, selon le document rendu public par le gouvernement.

Rome a exclu de renationaliser Alitalia, qui fut naguère le symbole du boom économique italien de l'après-guerre mais qui doit faire face dans la Péninsule à la concurrence de compagnies à bas coût et de trains à grande vitesse.

Le processus de vente d'Alitalia démarrera dans les 15 jours à venir, a déclaré mercredi le ministre italien de l'Industrie, Carlo Calenda, au lendemain du placement de la compagnie aérienne sous tutelle de l'État.

R. E.

ORAN

Inauguration de deux projets industriels à Bethioua...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, mercredi à Oran, une extension du complexe sidérurgique de Tosyali Algérie, ainsi qu'une usine de fabrication de tubes d'acier, situées au pôle économique de Béthioua.

Le premier projet concerne une extension du complexe sidérurgique DRI, aciérie et laminoirs du groupe turc de droit algérien "*Tosyali Iron and Steel Industry Algeria*", prévue sur une superficie de 100 hectares et dédiée à la production du rond à béton. Sa capacité de production est estimée à 2 millions de tonnes par an, ce qui permettra, selon les initiateurs du projet, de réduire les importations de ce matériau de construction et répondra aux besoins des très nombreux chantiers de construction, lancés à Oran et dans toutes les régions du pays. La mise en exploitation de cette extension permettra la création de quelque 3.750 emplois directs et plus de 10.000 emplois indirects, a-t-on indiqué, lors de présentation du projet.

Les différentes parties du complexe entreront graduellement en production jusqu'à la mise en service totale de l'usine, prévue au mois de mars 2018. Le groupe Tosyali Algérie a réalisé, au cours de ces dernières années, à Béthioua, une des zones les plus dynamiques d'Oran sur le plan économique et industrielles, avec quatre unités de métallurgie dédiées respectivement au rond à béton, au fil machine, à l'acier feuilleté et aux pipes. Sellal a invité les responsable des trois complexes industriels implantés à Bethioua, l'ETRHB, de Tosyali et de Total Algérie, à assister les jeunes désirant créer des PME autour de ce pôle afin de créer une dynamique de travail et de production.

Auparavant, le Premier ministre a inauguré un complexe industriel spécialisé dans la fabrication de tubes d'acier sidérurgiques, un investissement privé du groupe ETRHB Haddad.

Constitué de deux unités pour la fabrication et le revêtement des tubes spirales en acier, ce complexe industriel, dont les travaux de réalisation ont été lancés en 2013, a nécessité un investissement de 21 milliards DA. Sa mise en exploitation permet de générer 250 postes d'emploi. Cette usine produira annuellement 450.000 tonnes de tubes destinés aux transferts hydrauliques, gazier et pétrolier. Elle vise à réduire l'importation de ces matériaux très utilisés dans ces domaines.

Le Premier ministre a instruit la direction de l'usine d'entamer la production pour qu'elle soit avalisée afin de signer des contrats avec le ministère des Ressources en eaux et le groupe Sonatrach.

Soulignant qu'il s'agit de la plus grande usine dans son genre à l'échelle africaine, M. Sellal a estimé que sa production doit être en mesure de couvrir en priorité les besoins nationaux avant de passer à l'exportation.

Dans ce contexte, il a insisté sur la qualité de ces produits qui doivent être reconnus et certifiés à l'échelle mondiale.

...Sellal pose la 1re pierre d'une usine de lubrifiants

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé mercredi à Oran, à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une usine de fabrication de lubrifiants du Groupe Total Algérie, implantée dans la commune de Chehaïria, relevant de la daïra de Bethioua. D'un coût global de 4,4 milliards DA, ce projet sera réalisé sur une assiette foncière de 4,1 hectares pour être livré en août 2018, après seize mois de réalisation La production de blending, mélange des différentes huiles de raffinage et des additifs particuliers, dans cette future usine répondra en partie à la demande exprimée sur le marché national et estimée à 180.000 tonnes/an, comme elle permettra une substitution à hauteur de 50% des importations actuelles. Une fois opérationnelle, l'usine créera plus de 50 emplois directs et 150 autres indirects. Après la présentation de ce projet par les responsables de Total Algérie, M. Sellal a indiqué au sujet du secteur de la pétrochimie nationale, qu'"*à terme, nous ne souhaitons plus exporter notre gaz mais le transformer en Algérie*".

"*Nous avons les capacités de concrétiser cet objectif avec nos partenaires, à l'instar des français. C'est un choix que nous avons fait.*

Nous avons besoin de cette plus-value. Il faut qu'on avance", a-t-il ajouté. S'adressant aux responsables de Total Algerie, Sellal les a invité à passer à la vitesse supérieure.

APS

GHARDAÏA, ZONE HUMIDE DE KEF EL-DOUKHENE

1re réserve de la biosphère dans le Sud

La zone humide de Kef El-Doukhène, en aval de oued M'Zab, résultante de l'effluent du projet de la station de lagunage des eaux usées de la vallée du M'zab, est devenue la première réserve de la biosphère artificielle dans le sud algérien.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'affirment, en effet, à l'APS les responsables de la Conservation des forêts de la wilaya de Ghardaïa.

Cette zone aquatique lagunaire d'une superficie de plus de 60 hectares est devenue un refuge et un réservoir d'une diversité biologique et écologique importante, particulièrement une population avifaune de différentes espèces et rarissime, de reptiles, d'amphibiens et d'invertébrés, ainsi qu'une flore atypique variée, a indiqué le conservateur des forêts, Mohamed Abbès.

Cette zone humide artificielle, relativement riche en espèces endémiques, rares ou menacées, constitue un lieu d'escale, d'hivernage et de reproduction de milliers d'oiseaux migrateurs, dont certains sont parmi les plus rares et menacés tels que la Sarcelle marbrée, le Tadorne Casarca, la Cigogne blanche, le Canard souchet et le Canard siffleur, a-t-il précisé. Selon le comptage hivernal effectué à la faveur du traditionnel recensement international des oiseaux migrateurs par le Réseau national des observateurs ornithologues algérien (RNOOA) de la région Sud-Est II, quelque 3.158 oiseaux migrateurs représentant 19 espèces ont été observés dans la zone de Kef El-Doukhène, a expliqué le chef du bureau de la protection de la flore et de la faune, Abdelwahab Cheddad.

Ce site aquatique abrite une faune et une flore aussi importante l'une que l'autre et manifestement en perpétuels changements saisonniers. Elle est une zone d'importance écologique croissante par ses qualités écologiques et par la diversité de ses différents habitats, en plus d'offrir un havre de paix et un milieu idéal pour un nombre important d'espèces d'oiseaux nicheurs sédentaires et des nicheurs migrateurs, a ajouté M. Cheddad. La présence d'une aussi importante population avifaune migratrice constitue un indicateur biologique de l'état de santé de l'écosystème de cette zone aquatique artificielle et de la qualité des eaux épurées selon un processus biologique naturel sans mécanisation, ni apport chimique au moyen de lagunage, a estimé, de son côté, le chef du projet de la Step de Kef El-Doukhène, Missoum Benritab.

Considéré comme une référence en matière de développement durable, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques dans la région, la zone humide artificielle créée sur l'exutoire naturel de l'oued M'zab, à la faveur du projet structurant d'assainissement et de protection contre les crues cycliques de la vallée éponyme, viennent s'ajouter à la zone humide de Sebkhat El-Maleh à El-Menea, classée en 2004 comme zone d'importance internationale sur la liste de la Convention de Ramsar.

La wilaya de Ghardaïa compte actuellement cinq zones humides artificielles et quatre zones humides naturelles non classées, ainsi qu'une zone humide d'importance internationale classée inscrite sur la Liste de Ramsar des zones humides.

Ces sites aquatiques peuvent jouer un rôle considérable dans le domaine de la biodiversité et offrir la possibilité d'être des pôles d'attraction pour l'écotourisme, en mettant en valeur aussi les potentialités patrimoniales de la région qui abrite déjà des sites classés patrimoine mondiale.

B. M.

ALGER, RELANCE DE L'ARTISANAT

Appel à ouvrir les locaux de La Casbah

Des artisans ont appelé mardi à Alger à la réouverture des locaux fermés au niveau de la Casbah pour encourager l'artisanat local et relancer les différents métiers d'art.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la 5e édition du Salon de l'artisanat organisé à Bab-Djdid (La Casbah), sous le thème "*l'artisan, un symbole du patrimoine de la Casbah*", le président de la Fédération nationale des métiers et de l'artisanat Redha Yaissi a indiqué que de nombreux artisans ont demandé aux services de la wilaya d'ouvrir les locaux fermés au niveau de la Casbah pour relancer les métiers d'art et promouvoir l'artisanat local et le tourisme. Il a ajouté que le quartier de La Casbah attire de nombreux touristes étrangers impressionnés par les produits artisanaux que proposent les quelques ateliers d'art ouverts. Le salon de l'artisanat organisé par la Fédération nationale des métiers et de l'artisanat en coopération avec la fondation Casbah à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, tend, selon M. Yaissi à "*former les artisans et à promouvoir le tourisme local*". Il a ajouté que cette manifestation à laquelle participent plus de 20 artisans d'Alger et d'autres wilayas dont Tissemsilt, Tizi-Ouzou et Bouira, permettra aux artisans d'échanger leurs expériences. M. Yaïssi a, en outre, indiqué que face à la cherté de la matière première, "*nous avons proposé la création d'"une réserve stratégique au profit de l'artisan pour lui permettre de s'en approvisionner à des prix raisonnables et soutenus par l'État et assurer ainsi la relance de l'artisanat*" .

Il a annoncé, également, l'organisation par la fédération du 28 au 30 avril courant, du Salon du produit national à Marseille et la participation, le 20 mai prochain, au Salon international de Bordeaux (France) pour présenter un large éventail de l'industrie artisanale et du patrimoine algérien et faire de l'Algérie une destination touristique par excellence. D'autre part, Mahiout Khaled, spécialisé en ébénisterie qui compte parmi les rares artisans qui exercent encore ce métier à la Casbah, a estimé important de rouvrir les locaux fermés qui se trouvent sur le long du chemin Sidi Ramdhane (Casbah) pour redonner vie à la Casbah et en faire un atelier ouvert avec l'objectif de préserver les composantes de l'industrie artisanale. Il a relevé à ce propos, que ces activités artisanales feront, sans nul doute, de La Casbah une "*destination touristique par excellence*" qui contribuera aussi à la promotion et à la relance de ces métiers menacés de disparition. Les touristes sont attirés par l'instrument traditionnel "*poinçon de menuisier*" (ou ciseau) utilisé dans la sculpture sur bois et restent en admiration devant les décorations réalisées sur le bois. Il a déploré cependant, la cherté de la matière première à savoir le bois de qualité importé qui constitue une véritable menace pour ce métier en voie de disparition, appelant à un soutien conséquent car ce dernier véhicule une partie de la mémoire du lieu et de l'histoire.

Aïcha Laïb, spécialisée dans la fabrication du couffin traditionnel de Tissemssilt, a affirmé que ses produits sont connus notamment le couffin, le tapis de prière, le chapeau et autres..).

Elle a ajouté que les Algériens et, tout particulièrement les Algérois, préfèrent le couffin en osier au couffin en plastique.

Aicha Laib supervise dans le cadre des efforts consentis pour la préservation de l'industrie artisanale, un atelier de formation qui compte plus de 25 filles venues toutes apprendre les techniques de fabrication du couffin traditionnel (osier).

Par ailleurs, la majorité des artisans parmi les fabricants de bijoux traditionnels, de maroquinerie, de céramique et le dessin sur verre et cuivre, ont souligné à l'APS, l'importance de ces expositions pour la commercialisation des produits artisanaux.

Ils ont réitéré à cette occasion, leur appel pour bénéficier d'une aide face à la hausse des prix de la matière première qui men-

MOSTAGANEM, MARCHANDISES TRAITÉES AU PORT

9 % de hausse au 1er trimestre

Le volume des marchandises traitées au niveau du port de Mostaganem a augmenté de 9 %, au terme du 1er trimestre de l'année en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué, à l'APS, le directeur des travaux, de la maintenance et des investissements à cette entreprise portuaire. Un volume total de 242.241 tonnes de marchandises importées et exportées a été traité durant cette période contre 222.337 tonnes à la même période de l'année dernière, a souligné Habib Blidiya.

Une hausse de produits importées notamment des produits alimentaires, des céréales, des semences de pomme de terre, de la pomme de terre de consommation, des viandes et autres produits a été relevée.

Ce bilan relève une baisse des importations de produits d'acier, de fer et celle des produits pétroliers. Par ailleurs, durant la même période 3.330 containers, soit un total de 12.212 tonnes, ont été traités avec une hausse de 87 % pour le nombre des containers et de plus de 80 % pour leurs volumes par raport à la même période de l'année dernière. S'agissant de l'importation de véhicules, le port commercial de Mostaganem a accueilli 2.925 véhicules entre légers, camions, bus, engins et remorques, chargés à bord de 32 navires, ajoute la même source. Dans le domaine de l'investissement, l'entreprise portuaire de Mostaganem a réceptionné, dernièrement, des grues pour containers et marchandises d'un coût global de 300 millions DA.

Un remorqueur, en cours de fabrication en Espagne, sera réceptionné à la fin de l'année. Son acquisition a nécessité un montant de 400 millions DA.

B. M.

TAMANRASSET, TRAITEMENT DE GAZ

Inauguration d'une nouvelle usine

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail et d'inspection jeudi dans la wilaya de Tamanrasset, a inauguré une usine de traitement de gaz dans la zone de Hassi-Moumène. Fruit d'un partenariat entre l'entreprise Sonatrach et ISG-Petrofac, cette installation énergétique offre une capacité de production de 14 millions m³. Sur site, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accroitre la production de gaz et de se défaire de la conception "classique" de l'industrie gazière, portant sur le pompage-exportation, pour s'orienter vers une nouvelle vision de l'industrie pétrochimique. Une vision qui permettra de ne plus s'appuyer sur l'exportation de gaz comme matière brut, mais sur une industrie pétrochimique "*porteuse de valeur ajoutée*", a expliqué Sellal, soulignant qu'il est d'une "*nécessité urgente*" que l'Algérie s'engage avec une économie "*émergente*" dans le XXIe siècle, en application des instructions du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Lors d'une rencontre avec des travailleurs et cadres de l'usine, en majorité originaires des wilayas du sud du pays, le Premier ministre a affirmé qu'il s'agissait là "*de la politique de l'État, qui s'appuie sur l'emploi des enfants de la région et du Sud*", invitant, par la même, les responsables de cette installation énergétique à satisfaire leurs besoins par le recrutement de la main d'œuvre et de diplômés universitaires du Sud, et de recourir au recrutement à partir d'autres wilayas du pays en cas de nécessité.

Abdelmalek Sellal poursuit sa visite de travail par l'inauguration, le lancement et l'inspection d'autres projets socioéconomiques dans cette wilaya de l'extrême Sud. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé jeudi, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Tamanrasset, à la mise en service des projets d'électrification rurale et de distribution publique de gaz naturel dans la zone de Sahla-Ouest (10 km ouest de la wilaya déléguée d'In-Salah). Inscrit au titre du programme quinquennal de développement de 2010/2014, le projet d'électrification rurale est le fruit d'une opération tripartite, la Sonelgaz qui en assume les 75 %, l'Etat avec 25 % et l'apport personnel du bénéficiaire de 5.000 DA. Il prévoit la réalisation de huit (8) centres d'électrification, selon la fiche technique. Le réseau de distribution publique de gaz naturel, retenu également au titre du quinquennal 2010-2014, cible un total de 507 foyers. Il compte un réseau de distribution de 17,07 km et un autre de transport de 4,08 km.

Ces deux opérations visent une amélioration du cadre de vie du citoyen et une amélioration du taux de couverture en ce type de ressources énergétiques.

Sur site, le Premier ministre a insisté sur la nécessité d'assurer une couverture globale de cette vaste Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé par ailleurs à Tit (Tamanrasset), à la pose de la première pierre d'un complexe privé de production de matériaux de construction (granit et marbre). Occupant une superficie de 20 hectares, ce projet, d'un montant d'investissement de 2,19 milliards DA, offrira, une fois opérationnel au premier trimestre 2018, une capacité de production de 16.000 m2 par jour, selon la fiche technique du projet.

Cette entité industrielle privée, dénommée SPA Granittam et relevant du groupe Hasnaoui, produira divers matériaux destinés à la construction, dont les tranches marbre et granit, les carreaux marbre et granit, le pavé anti dérapage, ainsi que les marches et contre marches, est-il précisé.

Elle est appelée à générer 700 emplois, dont 500 permanents, et exploitera des gisements (marbre et granit) dans les régions d'Outoul, Aguenar, In-Guezzam et Silet, qui emploient 40 travailleurs chacun. Sur site, le Premier ministre a instruit les autorités locales d'œuvrer avec les chefs d'entreprise à la promotion des produits que recèle la région et à l'encouragement aussi de l'investissement dans ce domaine. Sellal est accompagné d'une délégation ministérielle dans cette visite de travail à la wilaya de Tamanrasset.

Sellal lance les travaux d'un hôpital de 240 lits

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé jeudi au lancement des travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Tamanrasset.

Ce projet, d'un coût de plus de 5,7 milliards DA (études et réalisation) et dont les travaux de réalisation ont été confiés à l'entreprise Cosider pour un délai de 36 mois, est appelé à contribuer à l'amélioration de la couverture et des prestations de santé dans cette wilaya de l'extrême Sud du pays. Cet établissement hospitalier devra générer, une fois en service, 80 emplois permanents et 60 autres temporaires, selon la fiche technique du projet. Le Premier ministre a sur site donné des instructions pour l'ouverture d'une annexe de formation paramédicale au niveau de l'hôpital, avant d'appeler à donner la priorité dans la formation aux jeunes de la région pour combler le déficit accusé dans le domaine.

Inauguration d'une station de gaz propane

Aussi, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, dans le cadre de sa visite de travail jeudi dans la wilaya de Tamanrasset, une station de gaz propane au niveau du quartier Sersouf, au chef-lieu de wilaya.

APS

SÉNÉGAL

L'opposition forme une coalition pour les législatives

Dix partis d'opposition sénégalais se sont unis jeudi soir pour les législatives à venir en juillet. Une liste unique de dix partis d'opposition s'est formée jeudi 4 mai au soir à Dakar, dans le but d'imposer une cohabition au président sénégalais Macky Sall après les législatives du 30 juillet. Composée notamment du PDS de l'ancien président Abdoulaye Wade, du parti Rewmi de l'ancien Premier ministre Idrissa Seck ou encore de la branche dissidente du PS dont le leader Khalifa Sall est actuellement en détention préventive, la coalition entend rétablir l'État de droit, une justice équitable, la bonne gouvernance. Ses membres dénoncent ce qu'ils qualifient de "*gestion clanique du pouvoir*", rapporte Sarah Sakho, correspondante de France 24 à Dakar.
Seydou Gueye, le porte-parole du gouvernement, a rapidement répondu à ces accusations : "*Ils nous parlent du Sénégal qu'ils nous ont laissé, le Sénégal de la corruption (...) Mais je pense que le président Abdoulaye Wade a été définitivement sorti par les Sénégalais du jeu politique sénégalais. Il est un homme du passé et du passif.*"

AFGHANISTAN

Les taliban s'emparent d'un district du nord du pays

Les taliban se sont emparés samedi d'un district de la province de Kunduz, dans le nord de l'Afghanistan, une semaine après avoir annoncé le début de leur offensive de printemps. Après plus de 24 heures de violents combats, les forces de sécurité se sont retirées du district de Qala-i-Zal, à l'ouest de la ville de Kunduz, afin d'éviter de plus amples pertes civiles et militaires, a déclaré un porte-parole de la police.
Dans un communiqué, les taliban ont annoncé contrôler le QG de la police, le siège du gouverneur et tous les points de contrôle.
Plusieurs policiers et soldats ont été tués, ont-ils dit. Au cours des 18 derniers mois, les insurgés islamistes ont réussi par deux fois à s'emparer du centre de la ville de Kunduz, qu'ils ont tenu pendant de courtes périodes.

VENEZUELA

La statue d'Hugo Chavez subit la colère des manifestants

Les manifestations contre le gouvernement de Nicolas Maduro, qui ont dégénéré en violents heurts et fait plus d'une trentaine de morts depuis le début des troubles en avril, ont débouché sur des attaques contre la statue d'Hugo Chavez.
Dans un geste lourd de symbole, des jeunes hommes ont détruit une statue de l'ancien président Hugo Chavez dans l'état pétrolier de Zulia, selon les vidéos qui circulaient vendredi soir sur les réseaux sociaux.
On y voit la statue mise à terre sous les vivats des badauds avant d'être jetée sur le trottoir puis sur la voie publique tandis que la foule lance des insultes à l'encontre de l'ancien dirigeant socialiste, décédé d'un cancer en 2013.
"*Des étudiants ont détruit cette statue de Chavez. Ils l'accusent d'avoir détruit leur avenir*", a déclaré le député d'opposition Carlos Valero après ce geste malheureux.

Agences

ÉGYPTE

Réouverture du passage de Rafah vers Ghaza pour 72 heures

Les autorités égyptiennes ont rouvert, samedi pour trois jours, le point de passage de Rafah pour permettre à des centaines de Palestiniens bloqués en Égypte de rentrer chez eux, dans la bande de Ghaza.

Pour les responsables des frontières dans la bande de Ghaza, cette réouverture, présentée comme une "geste humanitaire", est destinée à laisser passer les Gazaouis qui étaient bloqués du côté égyptien de la frontière.
"*Les autorités égyptiennes ont rouvert le point de passage de Rafah de samedi à lundi dans un seul sens pour permettre aux personnes bloquées côté égyptien de regagner la bande de Ghaza*", a indiqué dans un communiqué l'Autorité des frontières, dépendante du mouvement islamiste Hamas qui contrôle l'enclave palestinienne.
Rafah est le seul point de passage reliant le territoire palestinien au reste du monde qui ne soit pas contrôlé par Israël. La majorité des Palestiniens qui transitent par Rafah sont des étudiants se rendant dans des universités en Égypte ou ailleurs, ou des personnes qui ont besoin de soins médicaux.
L'Autorité des frontières a affirmé samedi que "*plus de 20.000 Palestiniens enregistrés comme cas humanitaires*" et ayant besoin de soin à l'étranger, étaient bloqués dans la bande de Ghaza.
Les liens entre Le Caire et le Hamas ont connu une nette détérioration après la destitution par l'armée égyptienne en juillet 2013 du président Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans, une confrérie dont est issu le mouvement palestinien. La bande de Ghaza est soumise depuis 10 ans à un blocus maritime, terrestre et aérien d'Israël.

LIBYE

Début d'un long processus vers la résolution de la crise

Fayez Al Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale (GNA), soutenu par l'Onu ainsi que par plusieurs puissances occidentales, et le maréchal Khalifa Haftar, chef de la puissante armée proche des autorités parallèles basées dans l'est du pays, ont convenu de créer un conseil d'État présidentiel et d'organiser des élections générales d'ici un an au maximum, annonce la chaîne satellitaire arabe Hadath TV. Sarraj et Haftar auraient en effet trouvé un terrain d'entente
"*L'armée libyenne doit finalement accepter que le gouvernement doit être civil. La communauté internationale insiste là-dessus. [...] Les parties doivent encore s'entendre sur certaines dispositions essentielles qui garantissent le statut de l'armée qui est injustement critiquée aujourd'hui, y compris à cause de l'accord de Skhirat*", a déclaré à Sputnik le député libyen Abu Bakr Baeera. Et d'ajouter que pour organiser des élections, il fallait avant tout neutraliser les milices dans les grandes villes, notamment à Tripoli.
"*Le cessez-le-feu et le rétablissement de la sécurité est impossible sans la concertation entre les principales forces politiques qui sont le conseil présidentiel, l'armée et le parlement*", a souligné Abu Bakr Baeera. Il faut aussi espérer qu'avec le nouvel envoyé des Nations unies pour la Libye, le troisième depuis le début de la crise, les Libyens pourront enfin se réconcilier et stabiliser la situation dans le pays.

SYRIE

L'aviation russe n'opère plus dans les zones de désescalade depuis le 1er mai

La Russie a annoncé avoir cessé, depuis le 1er mai, ses bombardements dans les zones de désescalade prévues par le mémorandum d'Astana. Depuis 4 jours, l'aviation russe a suspendu ses vols dans les régions classées comme zone de désescalade par le mémorandum adopté à Astana, a annoncé ce vendredi le chef du commandement opérationnel principal de l'état-major des Forces armées russes Sergueï Roudskoï.
"*À partir du 1er mai, minuit, les sorties de l'aviation russe dans les zones de désescalade définies par le mémorandum ont été suspendues*", a-t-il indiqué.
Selon M. Roudskoï, suite à la signature du document, qui prévoit la mise en place de zones de désescalade en Syrie, le travail des forces aérospatiales russes sera destiné à appuyer l'offensive à l'est de Palmyre en vue de libérer la ville de Deir ez-Zor.
M. Roudskoï a également indiqué que la signature du mémorandum sur la création des zones de désescalade en Syrie ne signifiait pas la fin de la lutte contre les groupes terroristes Daech et Front al-Nosra. Les négociations tenues cette semaine dans la capitale kazakhe, Astana, ont débouché sur la signature d'un accord portant la création de quatre zones de sécurité en Syrie. Selon le projet du document final, les pays-garants de la trêve en Syrie, dans le cadre du projet concernant la création des zones de désescalade, s'engagent à créer, dans une période de cinq jours après la signature du mémorandum, un groupe de travail pour le mettre en œuvre. Le mémorandum entrera en vigueur le 6 mai à minuit.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Quelle politique de l'emploi pour l'Algérie, face à la quatrième révolution technologique mondiale ?

Cette présente contribution, à l'invitation de la Confédération générale des entreprises algériennes, de la fondation Jobs For Africa, pour la mise en œuvre du livre blanc pour l'emploi en Afrique et de la réunion préalable du sommet pour l'emploi et les compétences de la commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, a pour objet d'analyser la nouvelle politique de l'emploi de l'Algérie face à la quatrième révolution économique mondiale.

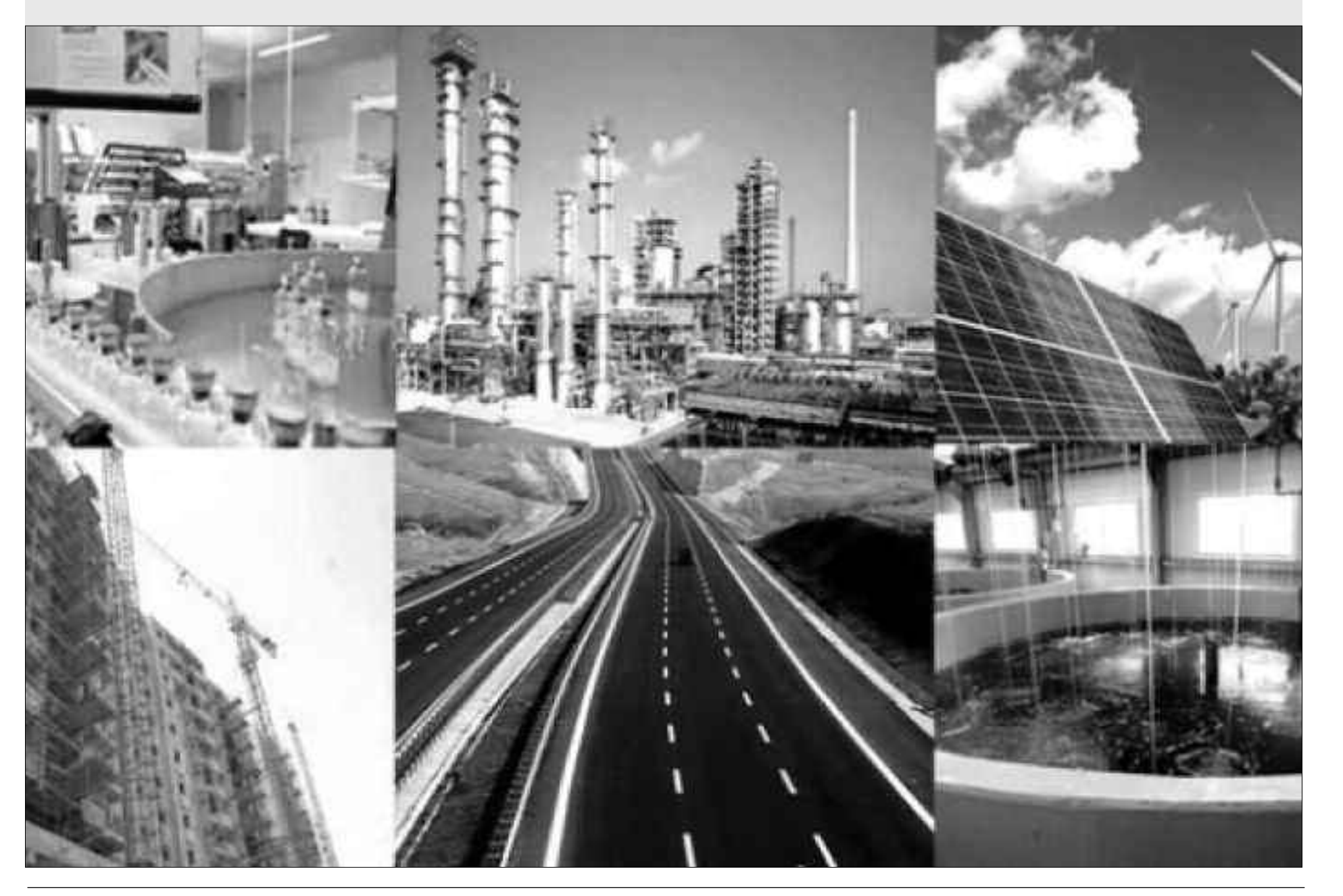

Quelle politique de l'emploi pour l'Algérie, face à la quatrième révolution technologique mondiale ?

Cette présente contribution à l'invitation de la Confédération générale des entreprises algériennes, de la fondation Jobs For Africa, pour la mise en œuvre du livre blanc pour l'emploi en Afrique et de la réunion préalable du sommet pour l'emploi et les compétences de la commission du travail et des affaires sociales de l'Union africaine, a pour objet d'analyser la nouvelle politique de l'emploi de l'Algérie face à la quatrième révolution économique mondiale.

PAR DOCTEUR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'Algérie devra tenir compte de la dure réalité qui est la transformation du monde qui nous entoure, devenu avec la révolution des nouvelles technologies une maison de verre, monde turbulent et instable qui préfigure d'importants bouleversements géostratégiques, notamment en Méditerranée et en Afrique. Cela nécessitera, pour l'Algérie, des stratégies d'adaptation et de profondes réformes structurelle, en analysant objectivement, par un discours de vérité, les impacts des politiques économiques passées, ni sinistrose, ni autosatisfaction, afin d'éviter de reproduire les mêmes erreurs d'autant plus le total de sorties de devises entre 2000/2016, selon mes calculs à partir des statistiques officielles, pour les biens et les services souvent oubliées, ont été de 742 milliards de dollars et environ 800 milliards de dollars incluant les transferts légaux de capitaux.

1. L'impact du processus de mondialisation sur la structure future de l'emploi

La mondialisation, processus historique complexe, produit du développement du capitalisme, processus non encore achevé est une réalité. Actuellement l'argent, la technologie, les marchandises franchissent les frontières avec une rapidité et une facilité sans précédent, et ce aidés par la révolution dans les télécommunications, mettant fin à certains mythes d'économie dite « nationale ». Comme cela remet en cause certaines catégories comptables qui ont une portée opératoire de plus en plus limitée comme la production intérieure brute (PIB), le taux d'épargne, le taux de chômage, la productivité dite nationale comme si c'était un phénomène qui dépendait de la seule volonté des gouvernants internes. Aussi, l'Algérie est-elle soumise, comme tout autre pays, face à ses choix d'investissements, aux contraintes internationales. Ce n'est plus le temps où la richesse d'une Nation s'identifiait aux grandes firmes des Nations, celles-ci ayant été calquées sur l'organisation militaire et ayant été décrites dans les mêmes termes : chaîne de commandement - classification des emplois - portée du contrôle avec leurs chefs - procédures opératoires et standards pour guider tous les dossiers. Tous les emplois étaient définis à l'avance par des règles et des responsabilités pré-établies. Comme dans la hiérarchie militaire les organigrammes déterminaient les hiérarchies internes et une grande importance était accordée à la permanence du contrôle, la discipline et l'obéissance. Cette rigueur était indispensable afin de mettre en œuvre les plans avec exactitude pour bénéficier des économies d'échelle dans la production de masse et pour assurer un contrôle strict des prix sur le marché. Comme dans le fonctionnement de l'armée, la planification stratégique demandait une décision sur l'endroit où vous voulez aller, un suivi par un plan pour mobiliser les ressources et les troupes pour y arriver. La production était guidée par des objectifs pré-établis et les ventes par des quotas déterminés à l'avance. Les innovations n'étaient pas introduites par petits progrès, mais par des sauts technologiques du fait de la rigidité de l'organisation. Au sommet de vastes bureaucraties occupaient le rectangle de l'organigramme, au milieu des cadres moyens et en bas les ouvriers L'enseignement, du primaire au supérieur en passant par le secondaire, n'était que le reflet de ce processus, les ordres étant transmis par la hiérarchie, les écoles et universités de grandes tailles pour favoriser également les économies d'échelle. Actuellement une nouvelle organisation est en train de s'opérer montrant les limites de l'ancienne organisation avec l'émergence d'une dynamique nouvelle des secteurs afin de s'adapter à la nouvelle configuration mondiale. Nous assistons au passage successif de l'organisation dite tayloriste marquée par une intégration poussée, à l'organisation divisionnelle, puis matricielle qui sont des organisations intermédiaires et enfin à l'organisation récente en réseaux où la firme concentre son management stratégique sur trois segments : la recherche développement (cœur de la valeur ajoutée), le marketing et la communication et sous-traite l'ensemble des autres composants, avec des organisations de plus en plus oligopolistiques, quelques firmes contrôlant la production, la finance et la commercialisation au niveau mondial tissant des réseaux comme une toile d'araignée. Les firmes ne sont plus nationales, même celles dites petites et moyennes entreprises reliées par des réseaux de sous traitants aux grandes. Les firmes prospères sont passées de la production de masse à la production personnalisée (professeur Robert Reich de Harvard ex-secrétaire d'État du travail US). Ainsi, les grandes firmes n'exportent plus seulement leurs produits mais leur méthode de marketing, leur savoir-faire sous formes d'usines, de points de vente et de publicité. Parallèlement à mesure de l'insertion dans la division internationale du travail, la manipulation de symboles dans les domaines juridiques et financiers s'accroît proportionnellement à cette production personnalisée. Indépendamment du classement officiel de l'emploi, la position compétitive réelle dans l'économie mondiale dépend de la fonction que l'on exerce. Au fur et à mesure que les coûts de transport baissent, les produits standards et de l'information qui les concernent, la marge de profit sur la production se rétrécit en raison de l'absence de barrières à l'entrée et la production standardisée se dirige inéluctablement là où le travail est compétitif, moins cher et le plus accessible. Mais fait nouveau, depuis la fin du XXe siècle, la qualification devient un facteur déterminant. L'éclatement des vieilles bureaucraties industrielles en réseaux mondiaux leur a fait perdre leur pouvoir de négociation expliquant également la crise de l'État-providence (avec le surendettement des États) et de l'ancien modèle social démocrate qui se trouve confronté à la dure réalité de la gestion gouvernementale. Ce qui explique que certains pays du Tiers-Monde qui tirent la locomotive de l'économie mondiale, se spécialisent de plus en plus dans ces segments nouveaux, préfigurant à l'horizon 2020 de profonds bouleversements géostratégiques recomposant le pouvoir économique mondial avec la percée de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de certains pays émergents expliquant le passage d'ailleurs du G8 au 20 dans les grandes réunions économiques internationales. La chute des syndicats corporatistes souvent appendice de pouvoirs bureaucratiques s'accompagne d'un nombre croissant d'accords collectifs. Les emplois dans la production courante tendent à disparaître comme les agents de maîtrise et d'encadrement impliquant une mobilité des travailleurs, la généralisation de l'emploi temporaire, et donc une flexibilité permanente du marché du travail avec des recyclages permanents étant appelés à l'avenir à changer plusieurs fois d'emplois dans notre vie. Ainsi, apparaissent en force d'autres emplois dont la percée des producteurs de symboles dont la valeur conceptuelle est plus élevée par rapport à la valeur ajoutée tirée des économies d'échelle classiques, remettant en cause les anciennes théories et politiques économiques héritées de l'époque de l'ère mécanique comme l'ancienne politique des industries industrialisantes en Algérie calquée sur le modèle de l'ancien empire soviétique. A mesure que la firme se transforme en réseau mondial, impossible de distinguer les individus concernés par leurs activités, qui deviennent un groupe vaste, diffus, répartis dans le monde. La théorie de l'intelligence économique met nettement en relief ces mutations en insistant sur le fait que c'est plutôt l'intelligence collective (IC) et non individuelle qu'il s'agit de privilégier afin de favoriser l'émergence et l'interaction positive des différentes parties prenantes composant les organisations, que ces parties prenantes soient internes (salariés, managers) ou externes (fournisseurs, clients), du fait que l'économie est de plus en plus ouverte et que les firmes travaillent avec des parties prenantes éparpillées à travers le monde. D'où l'importance du management des connaissances (knowledge management ou KM) qui requiert plus que jamais la maîtrise appropriée des Technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans cette perspective dynamique, d'adaptation à ces mutations, les réponses apportées par les pouvoirs publics sont caractérisées par le rapprochement au niveau régional entre les entreprises, les individus et le savoir, les évolutions récentes de la politique régionale, de la politique des sciences/technologie et de la politique industrielle des entreprises, afin de favoriser les pôles d'activités compétitifs et dynamiques. Cela a des incidences sur le futur système d'organisation à tous les niveaux, politique, économique et social, supposant un bon management stratégique c'est-à-dire la capacité de coopérer, c'est à dire de dialoguer d'une façon permanente, de communiquer des concepts abstraits, d'animer des groupes complexes, et de prendre les décisions au bon moment rapidement afin d'atteindre un SNMG dans le consensus entre les différents éléments composants tant la société que l'entreprise. Aussi, face à une économie internationale de plus en plus complexe, dynamique et imprévisible, les entreprises en quête de progrès et de développement sont confrontées à plusieurs défis : comment conforter leurs positions concurrentielles actuelles, pérenniser leurs activités et conquérir de nouveaux marchés ? Ces questions, se posent avec acuité, plus aujourd'hui qu'auparavant, au vu du changement des paradigmes de gestion suscités par la quatrième révolution économique qui s'annonce qui préfigure de profonds bouleversements géo économiques stratégiques horizon 2017/2020/2030.

2.-La politique de l'emploi liée au cadre macro-économique et social de l'Algérie

Les équilibres macro-financiers et macro-sociaux de l'économie algérienne qui influencent la structuration de l'emploi et le niveau du taux de chômage face à une forte pression démographique, sont fortement corrélés au cours des hydrocarbures. Les cours sont passés pour le Brent, de 69,40 euros en 2010, à 83,80 euros (111,65 dollars) en 2012 à 80,70 euros en 2013, à 50,50 euros en 2014, et sont cotés le 21 avril à 49,52 euros (52,98 dollars) le Brent et 47,37 euros le Wit. Cela a un impact sur la balance commerciale où les exportations ont évolué de 57,05 milliards de dollars en 2010, 73,48 en 2011, 71,86 en 2012, 64,97 en 2013, 62,82 en 2014, 37,38 en 2015 et 28,88 milliards de dollars en 2016. Le total entrées de devises entre 2000/2016 ont été de 798,36 milliards de dollars US avec la prépondérance des hydrocarbures qui ont été de 55,53 milliards de dollars en 2010, 71,43 en 2011, 69, 80 en 2012, 63,75 en 2013, 58,40 en 2014, 32,70 en 2015 et 27,66 milliards de dollars en 2016. Le total nous donne 770,63 milliards de dollars pour Sonatrach soit en moyenne 2000/2016 de 96,49 % du total des recettes en devises. Face à cette situation, du fait de la chute des recettes notamment de Sonatrach, la fiscalité pétrolière a reculé à 1.805 milliards de dinars en 2016 contre 2.273,5 milliards en 2015 et l'évolution du produit intérieur brut suit la tendance. Les moteurs de la croissance sont toujours les mêmes d'année en année, tiré essentiellement par la dépense publique selon le gouverneur de la Banque d'Algérie dans sa déclaration en date du 20 avril 2017, environ 7.300 milliards de dinars en 2016, contre 7.650 milliards en 2015 avec un impact sur l'évolution du produit intérieur brut nominal de l'Algérie (PIB) qui s'est établi à 166 milliards de dollars (mds usd) en 2016 contre 172,3 mds usd en 2015, selon les prévisions du FMI dans son l'évolution sur les perspectives de croissance dans la région Moyen Orient-Afrique du Nord-Afghanistan-Pakistan (MOANAP). Ramené au cours du dollar de l'année existe des différences entre les données du FMI et celles de l'ONS. Le paradoxe est que plus le dinar se dévalue par rapport au dollar, plus le PIB se déprécie, d'où l'importance de ramener cet agrégat en parité de pouvoir d'achat. Le rapport préliminaire du Fonds monétaire international (FMI) du 19 avril 2017 sur les perspectives économiques mondiales est négatif pour l'Algérie, comme conséquence directe du ralentissement économique, en 2016, la croissance du PIB réel a été très solide, à 4,2 %, mais la situation devrait fortement se dégrader. Selon les mêmes projections, le taux de croissance du Pib réel devrait atteindre, en moyenne, 1,2 % durant la période 2017-2019. Pour 2017, la BM anticipe une croissance de 1,5 % qui va se réduire à 0,6 % en 2018 avant de remonter à 1,5 % en 2019 en 2017 et atteindre seulement 1,4 % du PIB en 2018. L'évolution de la balance commerciale suit également l'évolution du cours des hydrocarbures où nous avons assisté à une relative baisse des importations ont évolué ainsi en dollars US courant selon les statistiques douanières algériennes en milliards de dollars en 2010 à 40,47 milliards de dollars, 47,27 pour 2011, 50,37 en 2012, 55,02 en 2013, 50,58 en 2014, 51,50 en 2015 et 46,72 milliards de dollars avec un total importation de biens non compris les services entre 2000/2016 de 498,12 milliards de dollars US. L'ensemble des données précédentes tenir tenant compte de l'importation des biens, mais également des importations de services et des transferts légaux de capitaux, le document de référence étant la balance des paiements. La différence entre les recettes et les importations de biens nous donne 300,24 milliards de dollars US. A ce montant il faudrait soustraire les 122 milliards de dollars de réserves de change au 31/12/2016 restant 188 milliards de dollars. Si nous prenons en moyenne que le montant annuel de sorties de capitaux légaux est de 3,5 milliards de dollars an pour 16 ans, nous aurons 56 milliards soit une sortie de devises pour les services d'environ 244 milliards de dollars entre 2000/2016 soit une moyenne annuelle de 8,11 milliards de dollars.

Aussi le total de sortes de devises entre 2000/2016 a été de 742 milliards de dollars pour les importations de biens (498) et services (244) et environ 800 milliards de dollars incluant les transferts légaux de capitaux. Le rapport préliminaire du Fonds monétaire international (FMI) du 19 avril 2017, le solde extérieur courant de l'Algérie devrait sensiblement se réduire en 2017 et 2018. Déficitaire à hauteur de 16,4 % du PIB en 2016, ce solde extérieur devrait se réduire à 12,3 % cette année. En 2018, le déficit devrait encore se résorber à 10,2 %, mais resterait néanmoins équivalent à un peu plus de 15 milliards de dollars, avec deux hypothèses, de la réduction du déficit extérieur, une réduction drastique des importations et une légère remontée relative des cours des hydrocarbures. Cela est nettement perceptible avec la baisse des réserves de change et la cotation du dinar, bien que le niveau d'endettement extérieur reste historiquement faible, à avec 2,45 % du PIB, soit 3,85 milliards de dollars, selon les données de la Banque d'Algérie en date du 12 avril 2017. Les réserves ont évolué ainsi : 162,2 milliards de dollars en 2010, 182 en 2011, 190 en 2012, 194 en 2013, 180 en 2014, 144 en 2015 et 114 en 2016 et environ 109 milliards de dollars en février 2017. Quant à la cotation du dinar, corrélée fortement aux réserves de change via les rentrées de Sonatrach, elle a été de 74,39 dinar s un dollar en 2010, 72,85 en 2011, 77,55 en 2012, 79,38 en 2013, 80,52 en 2014, 100,46 en 2015 et 109,47 en 2016 et le 24 avril 2017 à 109,87 dinars un dollar et 117,99 un euro contre 1985/190 dinars un euro pour le marché parallèle. Enfin quel impact sur le niveau de l'inflation? L'inflation selon les données officielles a évolué ainsi : 2 % en 2010, 1,9 % en 2015, 5,0 % en 2010, 4,5 % en 2011, 8,9 % en 2012, 33,3 % en 2013, 2,9 % en 2014, 4,8 % en 2015 et fin décembre 2016 à 6,4 %. L'inflation accélère la concentration excessive du revenu national au profit d'une minorité rentière au détriment des profits productifs et des revenus fixes avec la détérioration du pouvoir d'achat de la majorité. Pour se prémunir contre cette dépréciation qui engendre inéluctablement l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. C'est un choix de sécurité dans un pays où l'évolution des prix pétroliers est décisive. Sans les subventions, mal ciblées et mal gérées, le plus pauvre bénéficiant autant que le riche, et facilitant le trafic aux frontières, l'Algérie étant l'un des plus gros importateurs au monde de céréales, grâce aux hydrocarbures, le taux d'inflation serait beaucoup plus élevé que le taux officiel. La perception de l'inflation est différente d'un ménage qui perçoit le SNMG environ 200 euros consacrant plus de 70 % de son revenu aux produits de première nécessité que celui qui perçoit 10.000 euros ou plus net par mois.

●●●

●●●

3.-Population-emploi et chômage

Le fondement de toute politique socio-économique est de satisfaire les besoins d'une population et constitue le facteur clef. La population algérienne connait un accroissement constant passant de 12,6 millions d'habitants en 1966 à 41,2 millions au 1er janvier 2017 et atteindra 50 millions à l'horizon 2030. En 2016, la population active a atteint les 12,117 millions de personnes contre 12,092 millions en avril 2016, sachant que la population active est l'ensemble des personnes en âge de travailler et disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient en chômage. La population active féminine a atteint 2.392.000, et constitue 19,7 % de l'ensemble de la population active. La part de la population âgée de moins de cinq ans continue sa progression, passant de 11,6 % à 11,7 % entre 2014 et 2015. La part de la population âgée de moins de 15 ans poursuit également sa progression puisqu'elle passe de 28,4 % à 28,8 % durant la même période. Le volume de la population féminine en âge de procréer (15-49 ans) a atteint 10,8 millions de femmes. La population active, qui était de 6,27 millions d'habitants, de 7,94 en 1995, est passée de 8,56 en 2001 à 12,117 millions fin 2016. Le salariat constitue la forme d'emploi dominante et touche en moyenne sept occupés sur dix (69,7 %). Cette part reste nettement plus importante auprès des femmes, puisqu'elle atteint 77,5 % contre 68,0 % auprès des hommes. Nous assistons à une quasi-stagnation du volume de l'auto-emploi (les employeurs et les indépendants) par rapport à la même période 2015, un recul du volume des salariés permanents, une progression significative des salariés non permanents. La structure de l'emploi selon le secteur d'activité fait ressortir que le secteur des services marchands et non marchands absorbe 61 % de la main d'œuvre totale, suivi par le BTP (17,5 %), l'industrie (13,5 %) et enfin l'agriculture (8 %). La ventilation selon le secteur juridique fait ressortir que le secteur privé absorbe 59,8 % de l'emploi total, avec un volume de 6.490.000, soit une augmentation de 158.000 par rapport à avril 2016. D'importantes disparités sont observées selon le sexe ; l'emploi féminin se concentre essentiellement dans le secteur public (62,1 % de l'emploi féminin total). Par structure économique pour les salaires nous avons par grandes périodes, le secteur économique représente en 2001, 47,5 % de la masse salariale, en 2005, 47,8 %, en 2010 39,8 % et en 2015 36,5 % montrant une désalarisation de l'économie. L'administration représente en 2001 46,7 %, en 2005, 46,5 %, en 2010 56,0 % et en 2015 59,3 % montrant la fonctionnarisation de l'économie. Quant à la masse salariale dans l'agriculture, elle représente 5,0 % en 2001, 5,7 % en 2005, 4,3 % en 2010 et en 2015 4,2 %. Quant aux indépendants, la structure des revenus est la suivante : le secteur économique représente 67,2 %, en 2005, 68,2 %, en 2010, 69,7 % et en 2015 66,1 %. Les affaires immobilières représentent en 2001, 30,6 %, 29,7 % en 2005, 28,9 % en 2010 et en 2015, 32,4 %. L'agriculture dominée par la sphère informelle représente 2,2 % en 2001, 2,1 % en 2005, 1,4 % en 2010 et en 2015, 1,5 %. Selon l'ONS, fin 2015, le salaire net moyen mensuel a été de 37.800 DA, sachant que le salaire net moyen est composé du salaire brut diminué des différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite), avec des écarts des salaires selon la qualification et les secteurs d'activité assez élevés dans les activités liées aux hydrocarbures et les banques par rapport à la moyenne nationale. C'est que le revenu par tête d'habitant autant que le PNB par tête d'habitant est un taux global qui voile la concentration du revenu national. Nous aurons le ratio masse

salariale sur le PIB suivant : 2,94 % en 2001, 18,03 % en 2005, 25,97 % en 2010, 26,44 % en 2012, 26,53 % en 2013, 27, 11 % en 2014 et une moyenne 2015/2016 de 29,70 % alors que le revenu des indépendants par rapport au PIB est passé de 27,15 % en 2001 à 22,12 % en 2005, 27,24 % en 2010 à 31,90 % moyenne 2015/2016.

Qu'en est-il de l'impact sur le taux de chômage Du point de vue économique le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Selon l'ONS, le taux de chômage de la population active selon l'ONS a évolué ainsi : 29,7 % en 2000, 10,0 % en 2010, 10,60 % en 2014, et 10,5 % en 2016 ou au sens du BIT, la population en chômage est estimée à 1.272.000 personnes. La population occupée, a été estimée à 10,845 millions de personnes en septembre 2016. La population au chômage a ainsi atteint 1,272 million de personnes composée de 792.000 hommes et de 479.000 femmes. Par sexe, le chômage est plus élevée chez les femmes (2,0 %) que chez les hommes (8,1 %). Quant au taux de chômage des jeunes entre 16 et 24 ans, il se situe à 26,7 %. Le chômage affecte essentiellement les femmes dont le taux de chômage est passé de 16,5 % à 20 % durant cette période, alors que le taux de chômage des hommes a connu un recul d'un dixième de point (0,1) au cours de cette même période. Des disparités significatives sont observées selon l'âge, le niveau d'instruction et le diplôme obtenu. Le taux de chômage des jeunes (16-24 ans) atteint 26,7 %. L'évolution du taux de chômage selon le diplôme fait ressortir que l'augmentation enregistrée a touché les diplômés universitaires d'une manière assez prononcée. Le taux de chômage auprès des personnes sans qualification a connu une régression puisqu'il a baissé de 8,3 % à 7,7 % entre avril et septembre 2016. Quant à celui des diplômés universitaires, il s'est établi de 13,2 % à 17,7 %. Par ailleurs, la répartition des chômeurs selon le diplôme obtenu fait ressortir que 570.000 chômeurs n'ont aucun diplôme, soit 44,9 % de l'ensemble de la population en chômage. Les diplômés de la formation professionnelle en constituent 27 %, alors que les diplômés de l'enseignement supérieur en forment 28,2 % (soit une progression du poids des universitaires de 5,6 points comparativement à 2016 et un accroissement en volume de 88.000 diplômés en plus par rapport à cette même période). D'autre part, la population définie comme celle qui se situe dans le « halo du chômage » a atteint, en septembre 2016, un volume de 797.000 personnes et les femmes en constituent 54,6 %. Les moins de 30 ans constituent 51,8 % de cette population, alors que 76,8 % sont âgés de moins de 40 ans. Cette population est caractérisée par son faible niveau d'instruction ; 68,8 % n'ont aucun diplôme, alors que 61,3 % n'ont pas dépassé le cycle des études moyennes. Fait le plus important de l'enquête est que la part des chômeurs qui accepte des emplois inférieurs à leurs aptitudes professionnelles est de 71,6 %, ne correspondant pas à leur profil pour 68,4 %, des emplois pénibles pour 28,7 % et des emplois mal rémunérés pour 73,1 %. Récemment, le rapport préliminaire du Fonds monétaire international (FMI) du 19 avril 2017 sur les perspectives économiques mondiales est négatif pour l'Algérie, comme conséquence directe du ralentissement économique, le taux de chômage devrait passer de 10,5 % en 2016, à 11,7 % en 2017, avant d'atteindre 13,2 % en 2018, indique le FMI.

4.- Quelles perspectives

Concernant l'aspect macro-économique global analysé précédemment, il existe une loi universelle : le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité relevant d'entreprises compétitives à valeur ajoutée. L'on ne crée pas des emplois par décret, la solution de facilité étant la création d'emplois dans l'administration. Le taux de chômage officiel est fortement biaisé incluant les sureffectifs tant des administrations que des entreprises publiques, des emplois temporaires fictifs non créateurs de valeur ajoutée comme par exemple pour faire et refaire des trottoirs et les emplois dans la sphère informelle. Paradoxalement du fait de l'allocation sectorielle d'investissement via la dépense publique, fortement biaisée privilégiant les emplois à très faibles qualification comme le BTPH (70 % de la dépense publique), les diplômés ont plus de chance d'être chômeurs expliquant le faible taux de croissance et de productivité. Il faudra créer entre 300.000/400.000 postes de travail par an entre 2017/2020, qui s'ajoute au taux actuel du chômage, sous-estimé, du fait de la pression démographique, de l'entrée sur le marché du travail de la population féminine sous-estimée dans les statistiques, afin de résoudre le lancinant problème du chômage et que deviendront les 2 million d'étudiants sortis des universités entre 2018/2020 ? D'une manière générale, le constat est que certains responsables vivent encore l'ère matérielle des années 70, pouvant conduire le pays droit dans le mur sans vision stratégique s'adaptant au nouveau monde. Par ailleurs, les organismes chargés de l'investissement et l'emploi agréent un maximum de projets avec de nombreux avantages financiers et fiscaux. Or, il convient de se demander si ces projets s'insèrent dans une vision globale du développement du pays, s'ils concernent des segments porteurs de croissance durable ou ne s'assimilent-ils pas à un replâtrage ? L'Algérie, selon les observateurs internationaux, a toutes les potentialités, sous réserves de profondes réformes, pour asseoir une économie diversifiée garante de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Sachant que le secteur industriel représente moins de 5 % du produit intérieur brut(PIB), que sur ces 5 % les PMI/PME qui constituent plus de 95 % du tissu productif algérien sont en difficulté (bureaucratie, système financier sclérosé, système socio-éducatif non adapté, foncier,) en plus de la concurrence de la sphère informelle, produit de la bureaucratie, qui contrôle 40 % de la masse monétaire en circulation, il convient de se demander si les jeunes promoteurs agréés par l'Andi et l'Ansej et d'autres organismes chargés de la promotion de l'emploi, ont la qualification et surtout l'expérience nécessaire pour manager les projets, à l'instar de ce qui se passe partout dans le monde, diriger une entreprise dans un cadre concurrentiel afin d'avoir des prix /coûts compétitifs. Le risque n'est-il pas d'assister à un gaspillage des ressources financières en fait de la rente des hydrocarbures et à terme au recours au trésor à l'instar de l'assainissement des entreprises publiques ? Or, avant de lancer dans une opération couteuse à terme pour le pays et sans analyser sa rentabilité en dynamique au vu des nouvelles mutations technologiques et managériales mondiales, un bilan serein implique de répondre à dix questions et ce d'une manière précise et quantifiée : Quel est le bilan de l'Andi - Cnac - Ansej depuis leur existence dans la réalisation effective de ces projets et non de dossiers déposés et le statut juridique? Quel est le temps imparti pour les projets réalisés entre le moment du dépôt et la réalisation effective le principal défi du XXIe siècle étant la maîtrise du temps ? Pour les projets réalisés combien ont fait faillite selon les règles du code de commerce? Quelle est la part en devises et en dinars des projets réalisés en dressant la balance devise? Quel est le niveau d'endettement bancaire des projets réalisés avec le montant des créances douteuses, la ventilation des crédits bancaires par projets? Quel est le montant exact des avantages fiscaux accordés tant pour les projets que ceux réalisés, la ventilation des postes de travail avec le niveau de qualification des projets et ceux créés dans la mesure où le développement du XXIe siècle repose sur la valorisation du savoir? Quelle est la contribution à la valeur ajoutée réelle du pays des projets réalisés, ces projet et ceux réalisés s'insèrent-ils dans le cadre des valeurs internationales dans la mesure avec la mondialisation, malgré la crise, nous sommes dans une économie ouverte du fait des engagements internationaux de l'Algérie?. Dès lors se pose cette question stratégique : cette faiblesse du dépérissement du tissu productif en Algérie n'explique t- elle pas que le taux de croissance n'est pas proportionnel à la dépense ? Doit-on continuer dans cette trajectoire où les dépenses ne sont pas propositionnelles aux impacts ? Tout en n'ayant pas une vision essentiellement négative, beaucoup de réalisations mais beaucoup d'insuffisances, il y a urgence d'une vision stratégique pour dépasser la situation actuelle en ce monde impitoyable en perpétuel mouvement, un discours de vérité s'imposant. Le constat est que l'Algérie est toujours en 2016 en transition, une véritable économie de marché concurrentielle productive, ni une économie étatisée expliquant les difficultés de la régulation tant politique, sociale qu'économique. C'est que l'Algérie ne souffre pas actuellement d'une crise financière et ce depuis des décennies, elle souffre d'une crise de gouvernance. Cependant la situation actuelle est différente des impacts de la crise de 1986, qui a eu des répercussions entre 1989/1999 à la fois économiques, sociales et politiques. Malgré des réserves de change appréciables, bien qu'en baisse, en cas de frein aux réformes structurelles, l'actuelle crise de gouvernance risque de se transformer en crise financière à l'horizon 2018/2020. Comment ne pas rappeler que les pays ayant entrepris avec succès des réformes, notamment les pays émergents, se sont appuyés sur une mobilisation de l'opinion. L'Algérie , qui peut devenir un pays pivot et de stabilité pour la région méditerranéenne et africaine doit s'adapter l'Algérie aux nouvelles mutations mondiales en analysant les impacts de l'accord d'association avec l'Europe applicable depuis le 1er septembre 2005 et son éventuel adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), s'intégrer au sein du Maghreb, pont entre l'Europe et l'Afrique, son espace social naturel.

***A. M. expert international et professeur des universités**

ADAPTATION AU CINÉMA DES ŒUVRES DE MOULOUD MAMMERI

Un prochain colloque à Oran

Un colloque sur l'œuvre de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri (1917-1989), à travers ses romans adaptés au cinéma, se tiendra les samedi et dimanche prochains au théâtre régional d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Placé sous le thème l'œuvre mammérienne revisitée à l'aune du 7e art, un panel d'universitaires et de professionnels du cinéma national prendront part à cette manifestation, a-t-on indiqué.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la manifestation marquant le centenaire de la naissance de l'écrivain et chercheur Mouloud Mammeri, organisée par le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) et placé sous le haut patronage du Président de la République.

La manifestation vise, selon ses organisateurs, à disséquer les rapports entre la littérature et le cinéma, une longue suite de querelles et de malentendus : la littérature exigeant du cinéma une scrupuleuse fidélité alors que le cinéma se réclame libre d'adapter les œuvres à son propre langage.

Mouloud Mammeri, dont le roman *L'Opium et le bâton* a été adapté à l'écran par Ahmed Rachedi, affirmait qu'il n'attendait pas une translation fidèle, les choses ne pouvant se dire que différemment au cinéma estimant toutefois que Rachedi a suivi très fidèlement le roman, souligne-t-on.

En Algérie, des œuvres textuelles adaptées à l'écran sont rares, constatent les organisateurs qui estiment, par ailleurs, qu'il est peut-être temps de faire table rase des clichés tenaces concernant les rapports entre littérature et cinéma et d'abolir la frontière entre les Arts.

Au HCA, on souligne que ce colloque est une tentative pour défaire les approches trop spécialisées de la littérature ou du cinéma, en favorisant les rencontres et les métissages, en hommage à Mouloud Mammeri.

Plusieurs thématiques ont été retenues pour ce colloque, entre autres "*Entre littérature et cinéma, quels rapports ? Quelles interactions ? Quelles affinités électives ?*", "*L'adaptation cinématographique : fidélité ou trahison ? Ressemblance ou différence ?*", *Quand peut-on parler d'adaptation réussie ?*" et "*L'expérience algérienne dans le domaine de l'adaptation*".

Par ailleurs, au niveau de la cinémathèque d'Oran, il est prévu la projection de "*Da L'Mouloud*", un documentaire consacré à l'œuvre et à la vie de l'auteur de la colline oubliée, réalisé par Ali Mouzaoui, et l'aube des damnés d'Ahmed Rachedi. Les deux réalisateurs animeront des débats avec le public à l'issue de la projection.

Il est à noter que ce colloque est organisé, avec la collaboration de la wilaya d'Oran et l'association Numidia d'Oran.

R. C.

LE 13 MAI À ALGER

"La place des femmes dans l'Histoire du Maghreb"

Dans un contexte mondial actuel qui a encore et toujours besoin de féminisme et de lutte pour les droits des femmes, une conférence/débat qui se tiendra le 13 mai à Alger s'intéresse à la *« Place des femmes dans l'Histoire du Maghreb »*.

Organisée par la fondation Friedrich Ebert et le CISP, la conférence aura pour thématique complète *« place des femmes dans l'Histoire du Maghreb, entre invisibilité et réappropriation »*. Souhaitant mettre en exergue *« l'importance de la valorisation des personnages historiques féminins »*, les organisateurs reviendront sur la contribution à l'histoire des femmes maghrébines et ce, afin d'aider à lutter contre l'inégalité, le sexisme et la discrimination basée sur le genre.

Au programme de la manifestation : la présentation du livre *« Les Valeureuses »* de Sophie Bessis, hommage à cinq figures féminines tunisiennes ayant marqué l'Histoire du Maghreb.

L'événement aura lieu le samedi 13 mai à 14h à l'hôtel Sofitel el Hamma-Alger, salle Magnolia.

Pour y participer , une confirmation de présence doit être envoyée avant le 8 mai 2017 par mail à l'adresse suivante : lila.moualek@gmail.com ou par téléphone au : 023 491 735

3es JOURNÉES THÉÂTRALES MUSTAPHA-KATEB DE L'ISMAS

"Le théâtre… et les nuits des planches"

Les 3èmes Journées théâtrales baptisées Mustapha-Kate, fondateur de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas) ont été ouvertes samedi à Alger sous le thème du serment par "Le Théâtre... et les nuits des planches"

Sur la scène du petit théâtre de l'Ismas, organisateur de ces 3èmes journées qui se poursuivent au siège de l'institut jusqu'au 10 mai, l'ouverture a été marquée par la présentation d'un portrait sur le parcours exceptionnel de Mustapha Kateb (1920-1989), fondateur en 1964 de l'Institut nationale des arts dramatiques et chorégraphiques (Inadc), devenu en 1970 Institut national des arts dramatiques (Inad), avant de prendre en 2004 l'actuel acronyme, Ismas.

"*Histoire*", documentaire de Sirine Sahraoui, une ancienne étudiante de l'institut dans la section audiovisuelle, a ensuite été projeté, revenant sur l'historique de l'Ismas depuis ses premières promotions, avant la déclamation de quelques poésies par El Hadi Boukerche, enseignant à l'Ismas qui a également mis en scène le spectacle "*Achlae Li Riwaya*" (bribes pour une histoire), dramaturgie présentée par une dizaine d'étudiants de l'institut sur une adaptation du roman de Ahlem Mousteghanemi "*Dhakiratou El Djassed*". "*Ki Ch'Ghol Hafla*" (comme un spectacle), dernière prestation a être présentée, conçue par Idris Benchernine sur une adaptation de la pièce "*El Mazbala El Fadila*" (la décharge publique idéale) de Abbas El Haïek, a été rendue par un autre groupe d'étudiants, suivie d'un débat animé par un groupe d'enseignants, des étudiants et des comédiens professionnels, anciens de l'Ismas.

Des pièces de théâtre algériennes et des adaptations de textes de dramaturges universels, à l'instar de Samuel Beckett et Oscar Wild suivies de débats, ainsi que des master-class et des conférences en rapport avec la pratique du 4e art sont au programme de ces journées.

Par ailleurs, des documentaires retraçant "*les différents parcours de célébrités formées à l'Ismas*" seront préparés pour "*établir une archive et préserver la mémoire de l'institut*", a confié la directrice de l'Ismas, Fouzia Akkak.

Les 3es Journées théâtrales Mustapha-Kateb de l'Ismas, organisées sous l'égide du ministère de la Culture, ont également été marquées la signature d'une convention avec le Théâtre national algérien, donnant "*l'opportunité aux étudiants de promouvoir leurs créations, et d'établir des passerelles quant à leur avenir professionnel*", a encore expliqué Fouzia Akkak.

COMMENT RECONNAITRE UN SCHIZOPHRÈNE ?

La schizophrénie est une pathologie psychiatrique qui peut prendre des formes très variées (on parle des schizophrénies). Elle peut avoir un impact important sur l'adaptation sociale et entraîner une grande souffrance chez la personne et ses proches.

La schizophrénie est une affection psychotique, d'expression très variée. Les troubles débutent entre 15 et 30 ans et évoluent sur la vie entière. De nombreuses hypothèses existent sur ses causes, mais son origine reste inconnue. Actuellement les chercheurs pensent que l'addition de facteurs génétiques et de stress psychologiques et environnementaux créerait une vulnérabilité, permettant le développement des troubles. Elle peut avoir un impact important sur l'adaptation sociale et entrainer une grande souffrance chez la personne et ses proches.

Symptômes

C'est la perte de l'unité psychique, qui provoque un relâchement des associations entre idées, émotions et attitudes. La pensée devient floue, discontinue (diffluence). Le discours est parfois illogique et difficile à suivre. Le langage perd sa fonction de communication. L'expression émotionnelle est sans rapport avec la situation. Le contact peut être froid.

On peut constater la présence simultanée de sentiments contraires (ambivalence affective). Cette désorganisation se traduit par une bizarrerie, des sourires immotivés, des conduites qui paraissent étranges voire absurdes. Le comportement ne semble plus toujours dirigé vers un but compréhensible.

Délire paranoïde et symptômes dits positifs ou productifs

C'est une perception erronée de la réalité : la personne voit, entend, sent ou ressent des choses qui n'existent pas pour ceux qui l'entourent. Il n'est pas possible de la convaincre de son erreur. Ce délire est flou, mal structuré, non systématisé (les idées délirantes n'ont pas de lien entre elles). Il évolue vers la chronicité, avec des périodes de rémission.

Il repose souvent sur des hallucinations acoustico-verbales (entendre des voix) et intrapsychiques avec automatisme mental (impression que la pensée est devinée, commentée ou volée, que des actes ou des pensées sont imposés). Souvent les hallucinations sont repérées indirectement : attitudes d'écoute, suspension de la parole, expression de peur ou de surprise, soliloquie (la personne converse avec elle-même à haute voix). D'autres mécanismes délirants (intuition, illusion, interprétation, imagination) peuvent être présents.

Les thèmes délirants sont souvent récurrents pour une personne donnée. Ils peuvent être persécutifs, mystiques, mégalomaniaques, d'influence (conviction d'être sous l'emprise d'une force extérieure), hypocondriaques, de référence (la personne attribue à l'environnement une signification particulière ayant trait à elle-même : les émissions de télévision, de radio ou Internet s'adressent à elle par exemple) ou de transformation corporelle. La personne est souvent réticente à exprimer ses convictions délirantes.

Cette activité délirante s'accompagne d'une forte angoisse ou bien est vécue dans l'indifférence.

Symptômes dits négatifs ou déficitaires

Désinvestissement de la réalité, repli progressif de la personne, diminution des capacités de penser, de parler et d'agir qu'elle avait avant d'être malade, diminution des réactions émotionnelles et des troubles cognitifs (concentration, attention, mémoire et capacités d'abstraction).

Entrée dans la maladie

Une bouffée délirante aiguë (expérience psychotique transitoire de début brutal), un trouble de l'humeur (épisode dépressif, maniaque ou mixte) ou un passage à l'acte (tentative de suicide, fugue, délit…) peuvent être les signes d'entrée dans la maladie. La fin de l'épisode aigu n'est pas suivie d'un retour à l'état antérieur. La présence de symptômes dissociatifs, d'éléments délirants ou déficitaires peuvent être le signe d'une entrée dans la schizophrénie.

Souvent, les troubles apparaissent de façon plus progressive et insidieuse. Les symptômes de schizophrénie peuvent être masqués par un trouble des conduites alimentaires (anorexie, boulimie), une toxicomanie, des symptômes dépressifs atypiques ou des troubles obsessionnels et compulsifs. D'autres signes (fléchissement scolaire ou difficultés professionnelles chez un adulte jeune) peuvent être confondus avec une crise d'adolescence.

Diagnostic

Il repose sur l'examen clinique (entretiens avec la personne et son entourage). Les examens complémentaires (imagerie cérébrale, électroencéphalogramme, biologie) ne sont utiles que pour éliminer certaines affections physiques.

La schizophrénie se caractérise par une dissociation psychique associée à des symptômes dits positifs et négatifs. Les symptômes doivent être présents de façon permanente depuis au moins six mois pour faire le diagnostic de schizophrénie.

Il est nécessaire d'informer la personne sur sa maladie, en tenant compte de son état et de sa capacité à comprendre les termes employés, pour favoriser la réussite du projet de soins. Les soins sont difficiles à maintenir dans la durée si la personne n'a pas conscience d'être malade.

En accord avec la personne, la famille ou l'entourage proche sont informés. Les échanges entre soignants et proches sont importants car ces derniers sont en général un soutien essentiel. Il faut aussi évaluer le besoin d'aide des proches et y répondre le cas échéant.

Évolution

Elle varie d'une personne à l'autre. Sous traitement, on constate une diminution des symptômes positifs. Mais l'interruption du traitement antipsychotique entraîne la recrudescence des symptômes en général dans les semaines ou mois suivant l'arrêt.

La qualité et la précocité de la prise en charge thérapeutique sont des éléments déterminants de l'évolution ultérieure de la maladie.

Formes les plus fréquentes de la maladie

La schizophrénie paranoïde : la plus fréquente. Activité délirante prédominante, évolution par poussées entrecoupées de périodes de rémission ; assez sensible au traitement médicamenteux.

La schizophrénie hébéphrénique : début insidieux et précoce, évolution continue, dissociation et signes négatifs prédominants, impact sur l'adaptation sociale plus grand.

La schizophrénie dysthymique (trouble schizo-affectif) : forme périodique, associe symptômes schizophréniques et maniaco-dépressifs, périodes de rémission ; déficit moins important. Intérêt spécifique d'associer des médicaments régulateurs de l'humeur aux antipsychotiques.

La schizophrénie catatonique : peut mettre en danger vital à court terme (survenue possible de périodes d'immobilité et de mutisme total).

La schizophrénie simple : associe bizarrerie du comportement et marginalité, peu ou pas d'éléments délirants.

Schizophrénie et risque suicidaire

10 à 15 % des patients souffrant de schizophrénie se suicident, en particulier durant les premières années de la maladie, et près de la moitié font au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Ce risque important peut être lié à des épisodes de dépression qui doivent être identifiés et traités. Paradoxalement, la capacité de comprendre la maladie augmente ce risque. La sortie d'une hospitalisation, un épisode dépressif ou une recrudescence hallucinatoire nécessitent une vigilance accrue.

Schizophrénie et consommation de toxiques

Le cannabis est très consommé par les personnes atteintes de schizophrénie. Son utilisation diminue l'efficacité des traitements et a un impact négatif sur l'évolution de la maladie (aggravation des symptômes négatifs et accroissement du nombre des rechutes, majoration de l'impulsivité). Pour certains chercheurs, la consommation de cannabis peut provoquer la survenue de symptômes schizophréniques chez des personnes présentant une vulnérabilité. Des personnes souffrant de schizophrénie croient que cette consommation peut calmer certains symptômes (angoisse, inhibition). En fait, ce soulagement est transitoire et la consommation aggrave le pronostic de la maladie.

Une consommation excessive d'alcool, utilisé pour lutter contre les conséquences de la maladie, entraîne une aggravation des symptômes. L'alcool peut augmenter les effets indésirables des psychotropes. Il altère l'état de santé et favorise les troubles du comportement.

Les personnes vivant avec une schizophrénie ont souvent une consommation de tabac importante. La nicotine peut atténuer certains effets indésirables des antipsychotiques.

Ceci pourrait expliquer leur plus grande dépendance à la nicotine.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE : ALGÉRIE-TURQUIE AUJOURD'HUI

Les Verts veulent réussir leurs débuts

La sélection olympique algérienne de football affrontera aujourd'hui son homologue de la Turquie pour le compte de la première journée des 4es Jeux de la solidarité islamique, prévus à Bakou (Azerbaïdjan), du 11 au 20 mai prochains.

PAR MOURAD SALHI

La compétition débutera ce soir, alors que la cérémonie d'ouverture aura lieu jeudi prochain, 11 mai. Dirigée par le technicien Ameur Chafik, cette équipe nationale tentera de réussir ses débuts dans ces jeux d'envergure. Les coéquipiers de Benguit se sont envolés vendredi pour Bakou. Avant de rallier de cette ville d'Azerbaïdjan, le groupe a effectué la semaine dernière un stage au Centre technique de Sidi-Moussa. C'est le quatrième depuis sa mise sur pied et conclu par un match amical contre la sélection des joueurs locaux (défaite 4-3) mercredi. Le technicien algérien a profité de cette joute amicale pour tester l'ensemble des joueurs et peaufiner ses plans. Rien n'a été laissé au hasard par cet entraîneur qui a succédé à Toufik Kourichi, démissionnaire de son poste de DTN. Ameur Chafik, signalons-le, est un technicien de la direction technique nationale et instructeur Caf qui a suivi toutes les étapes qui ont précédé la mise sur pied de cette sélection. Ce dernier sera assisté par Cherifi, préparateur physique, et Gritli, entraîneur des gardiens de but.

À la veille de leur départ pour Bakou, les protégés d'Ameur Chafik ont eu droit à une visite du nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheiredine Zetchi. Ce dernier *" a tenu à souhaiter bonne chance aux joueurs en les exhortant à représenter de la meilleure des manières le pays sur et en dehors du terrain"*, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Lors de cette édition des Jeux de la solidarité islamique, l'Algérie évoluera dans le groupe B. Outre donc, la Turquie, les Verts vont affronter également la Palestine et Oman. Le groupe A est composé de l'Azerbaïdjan (pays hôte), du Cameroun, de l'Arabie saoudite et du Maroc. Les deux premiers de chaque poule se qualifieront pour les demi-finales.

Les Jeux de la solidarité islamique constituent une belle étape de préparation pour les prochaines échéances internationales. Après ce rendez-vous d'Azerbaïdjan, les Jeunots algériens participeront aux Jeux méditerranéens de Tarragone en 2018 avant de participer aux Jeux olympiques de 2020 prévus à Tokyo qui restent le principal objectif de cette équipe. Des échéances très importantes attendent les Jeunots algériens. Conscient de ce travail de long terme, le staff technique a pris la décision de participer à cette quatrième édition des Jeux de Solidarité islamique avec des joueurs de moins de 20 ans, soit nés avant 1997. Cela va permettre à ces jeunes d'acquérir une certaine expérience en prévision des prochains rendez-vous.

En tout cas, le nouveau bureau fédéral, à sa tête le président Kheiredine Zetchi, veut s'intéresser aux petites catégories qui constituent le vivier de la sélection A.

VOLLEY-BALL / COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS

Le NR Bordj Bou-Arréridj conserve le trophée et signe un 4e doublé consécutif

Le NR Bordj Bou-Arreridj s'est adjugé pour la 4e année consécutive, la Coupe d'Algérie de volley-ball (seniors-messieurs) en s'imposant devant l'OMK El Milia par 3 sets à 0 (25-19, 25-20, 25-15), en finale de l`édition 2016-2017 disputée samedi à Blida, décrochant par la même occasion le 8e trophée du club. Dans une finale à sens unique remportée haut la main, la formation des Hauts-Plateaux a confirmé sa suprématie sur le volley-ball algérien, en s'adjugeant un 4e doublé consécutif Coupe-Championnat.

Après un début de match dominé par les Bordjis, (8-5) au 1er temps -mort technique (TMT), les joueurs d'El Milia ont réussi à recoller au score (9-9), avant de laisser le NRBBA reprendre l'avantage pour gagner le 1er set (25-19).

Dans le deuxième set, El Milia a pris le meilleur départ en menant (8-6) au 1er TMT et (16-15) au 2e TMT, mais s'était sans compter sur le retour en force des Bordjis, emmenés par le trio Hassissen- Hachemi-Oumessad, qui se sont repris au bon moment pour s'adjuger le 2e set (25-20).

Dominateurs dans tous les compartiments de jeu, notamment au contre et développant un jeu collectif bien huilé, les joueurs de Bordj Bou Arreridj concluent le match en remportant le 3e set (25-15) et soulèvent la Coupe remise par le ministre de la Jeunesse et des Sport, El Hadi Ould Ali, pour la 4e année consécutive.

Le capitaine d'équipe du NRBBA, Rafik Hassissen, s'est félicité de ce nouveau trophée qui vient signer la domination de son équipe sur le volley algérien.

"Nous avons atteint notre objectif en décrochant un nouveau doublé, je pense que c'est une victoire méritée face à une belle équipe d'El Milia. Je remercie tous mes coéquipiers et les membres du staff technique qui ont réalisé une saison parfaite", a déclaré Hassissen à l'APS.

C'est le 8e trophée obtenus par la formation des Hauts-Plateaux après ceux de 2004, 2009, 2011, 2012, 2014, 2015 et 2016.

APS

LIGUE 1 MOBILIS
25e JOURNÉE

Le MCA met la pression sur l'Entente

Le MC Alger, qui luttait pour la deuxième place, a réussi une bonne opération dans la course au titre en revenant à trois longueurs du leader, l'ES Sétif, après sa victoire contre le DRB Tadjenanet (2-1), samedi au stade du 5-juillet pour le compte de la 25e journée de Ligue 1 Mobilis de football. Le Doyen a ouvert le score par Zerdab (16') avant de se donner une belle frayeur suite à l'égalisation de Terbah (63'). Mais Derardja, qui pourtant ne marque pas souvent, s'est montré décisif en redonnant l'avantage aux Vert et Rouge (78'), pour un succès final 2-1 qui conforte leur 2e place au classement général, avec 44 points.

La bonne affaire du MCA n'aurait cependant pas été possible sans la défaite du leader sétifien, qui s'est incliné (1-0) chez le MC Oran, sur un but d'Hicham-Chérif à la 77e minute. L'Aigle noir reste leader avec 47 points, certes, mais avec cette nouvelle défaite, il voit le MCA revenir dangereusement sur lui, à cinq journées de la fin de la saison, ce qui relance complètement les jeux pour le titre de champion.

Outre le MCA, l'USM Bel-Abbès a également réussi une bonne affaire en se replaçant provisoirement sur la troisième marche du podium, après sa victoire contre le RC Relizane (2-0), grâce à Balegh (22' s.p) et Tabti (74').

De son côté, le CR Belouizdad n'a pas su préserver le nul lors de son déplacement à Médéa, car, après l'ouverture du score par Addadi (9'), il a arraché l'égalisation par l'un des nombreux "ex" de la rencontre Lemhane (56'), avant de s'incliner une deuxième fois devant ce même Addadi, pour une défaite amère (2-1). Un succès qui permet à l'Olympique de Médéa de remonter provisoirement à la 5e place avec 37 points, en attendant le déroulement des matchs de dimanche, au moment où le Chabab reste scotché à la 9e place, avec 33 unités.

Dans le bas du tableau, le CS Constantine et le CA Batna refusent de mourir et continuent de lutter bec et ongles dans cette dernière ligne droite du parcours avec l'espoir de se maintenir en Ligue 1.

Le CSC a, en effet, ramené un précieux nul (0-0) de son déplacement chez la JS Kabylie, un concurrent direct pour le maintien, alors que le CAB s'est assez facilement imposé devant la lanterne rouge, le MO Béjaïa (2-0). Ces résultats promettent une lutte acharnée pour le maintien car entre la 12e et la 14e place, le RCR, le DRBT et le CSC sont ex aequo avec 26 points chacun, devant le CAB (15e/ 25 pts) et le MOB, avec seulement 17 unités au compteur.

APS

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Soupe de poisson

Ingrédients :
500 g de poissons vidés, nettoyés, parés, étêtés.
1 bouquet garni
3 tomates
2 oignons émincés
1 gousse d'ail
2 blancs de poireaux émincés
1 pincée de piment de Cayenne
100 cl d'eau.
2 c. à soupe d'huile d'olive
Poivre, sel

Préparation :
Peler les tomates, les couper en morceaux.
Emincer les blancs de poireaux et les oignons.
Hacher l'ail.
Faire revenir dans une grande cocotte avec un peu d'huile d'olive, les blancs de poireaux et les oignons, ajouter l'ail haché et les tomates.
Verser l'eau, ajouter le bouquet garni, le poivre, le sel et le piment, porter à ébullition
Ajouter le poisson et laissez cuire à feu doux pendant une trentaine de minutes.
Enlever le poisson et le bouquet garni.
Filtrer la soupe et servir avec des croûtons de pain grillé.

Gâteau léger chocolat et banane

Ingrédients :
50 g de chocolat noir
Un peu de lait
100 g de farine + levure
1 oeuf
1 c. a café de miel
Une pincée de cannelle
1 banane coupée en tranches

Préparation :
Dans une casserole, faire fondre le chocolat avec le lait et le miel.
Le verser dans un saladier. Ajouter l'oeuf entier, la farine, la levure et la cannelle. Bien mélanger (rajouter du lait si nécessaire) et mettre les tranches de banane.
Beurrer ou huiler un moule à cake, verser la préparation et faire cuire à four chaud (180°C) pendant 20 à 25 minutes.

JARDINER C'EST DU SPORT

Les bons gestes a adopter

Exercice de plein air, utile et agréable, le jardinage entretient les muscles, la ligne, le moral et la santé, à condition de connaître les bons gestes. En plus, soigner sa pelouse, c'est aussi prendre soin de son environnement, pour s'y sentir mieux et profiter d'un cadre de vie agréable embelli par ses mains.

Planter, biner, pailler

Accroupi, posez un genou au sol, puis l'autre. Reposez les fesses sur les talons et serrez le ventre pour ne pas tirer sur les vertèbres lombaires en vous penchant.

Objectif : supprimer les tensions lombaires et les douleurs aux genoux.

Conseil : prenez un petit coussin pour vos genoux et ne forcez pas.

Désherber, tailler

Debout, jambes un peu écartées, buste droit, fléchissez légèrement les jambes en vous penchant. Cette posture assouplit le bassin. Pour tailler plus bas, inclinez le buste en serrant les abdominaux sans vous mettre en apnée ou accroupissez-vous.

Objectif : protéger le dos et éviter douleurs musculaires et sciatiques.

Conseil : changez de posture toutes les 2 ou 3 mn ou dès que vous sentez une tension.

Bêcher

Pied posé sur l'arête de la bêche, contractez les abdominaux au moment de l'effort. Concentrez votre force dans votre jambe d'appui en poussant dans l'axe pour protéger la cheville. Serrez le ventre pour enfoncer le pied posé sur la bêche, jambe d'appui légèrement fléchie.

Objectif : éviter un lumbago et une déchirure musculaire du dos ou du moyen fessier.

Conseil : soufflez avant de reprendre votre geste. En cas de tension ou de douleur, n'insistez pas.

Pousser brouette ou tondeuse

Fléchissez légèrement les genoux et contractez le ventre et les fesses pour constituer un étau musculaire protecteur autour du dos avant de pousser. Avancez tranquillement. Si vous devez pousser une charge lourde en

vous arc-boutant, tendez les bras afin de solliciter vos épaules.

Objectif : limiter les tensions dans les articulations des coudes.

Conseil : pliez un peu les coudes pour éviter les tensions des muscles de l'épaule.

MAIN VERTE

Le narcisse

Le saviez-vous

Le narcisse puise sa légende dans la mythologie grecque. Narcisse était un très beau jeune homme qui rejeta avec mépris l'amour de la nymphe Echo. Pour le punir, les dieux décidèrent qu'il n'aimerait plus que sa propre image. En se penchant au-dessus d'une fontaine pour boire, Narcisse vit son reflet dans l'eau. Perdu dans la contemplation de son image, il se noya et fut transformé en fleur...

Une plante printanière

Le narcisse est une plante herbacée bulbeuse, fréquemment cultivée dans les jardins. Originaire d'Europe centrale, d'Afrique du nord et d'Asie. Le Narcisse possède un charme unique, joue un rôle majeur dans la composition de potées printanières, existe dans une grande diversité de tailles, de formes et de couleurs et dégage également un parfum légèrement sucré et poivré.

Toxicité : les tiges, fleurs et bulbes de narcisses sont toxiques, en cas d'indigestion, ils peuvent provoquer des troubles digestives très graves

-Les narcisses (aussi appelé jonquilles) sont indispensables à toute composition printanière. Ils fleurissent tôt, sont très peu exigeants et existent dans une grande diversité de tailles…

Planter des narcisses

- Choisissez un emplacement bien drainé. Selon les espèces optez pour un coin ombragé ou ensoleillé.
- Sélectionnez des bulbes sains et fermes.
- Eliminez tous ceux présentant des traces de pourriture et des champignons.

Comment procéder

- Décompactez la terre avec une fourche bêche.
- Disposez les bulbes sur le sol par groupe de 20-30 pour ceux à petites fleurs ou 10-15 pour ceux à grandes fleurs.
- Espacez chaque bulbe d'une quinzaine de centimètres.
-Utilisez un plantoir à bulbe pour creuser des trous d'une profondeur 2 fois égale à la hauteur du bulbe.
- Déposez au fond du trou une poignée de sable.
- Calez les bulbes sur ce sable, la pointe vers le haut.
- Recouvrez-les de terre fine.
- N'arrosez pas pour ne pas faire pourrir les bulbes.

Trucs et astuces

À quel moment cueillir les fleurs ?

Evitez de cueillir des fleurs le soir, elles sont gorgées de sève. Faites-le le matin

Longévité des fleurs

Pour que toutes les fleurs vivent longtemps y compris les roses, mettez un caché d'aspirine dans l'eau et afin d'éviter la fermentation qui empêche la montée de l'eau vers les tiges.

Savoir si une plante a besoin d'être arrosée

Tapotez le pot avec un couteau. Si vous obtenez un bruit sourd, ce n'est pas la peine d'arroser. Si le son est clair, alors la plante a besoin d'eau.

L'ail contre les pucerons

Préparer une solution à base d'ail. Faites infuser quelques heures 4 gousses d'ail hachées dans 1 l d'eau bouillante. Pulvérisez vos plantes avec cette préparation.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3253

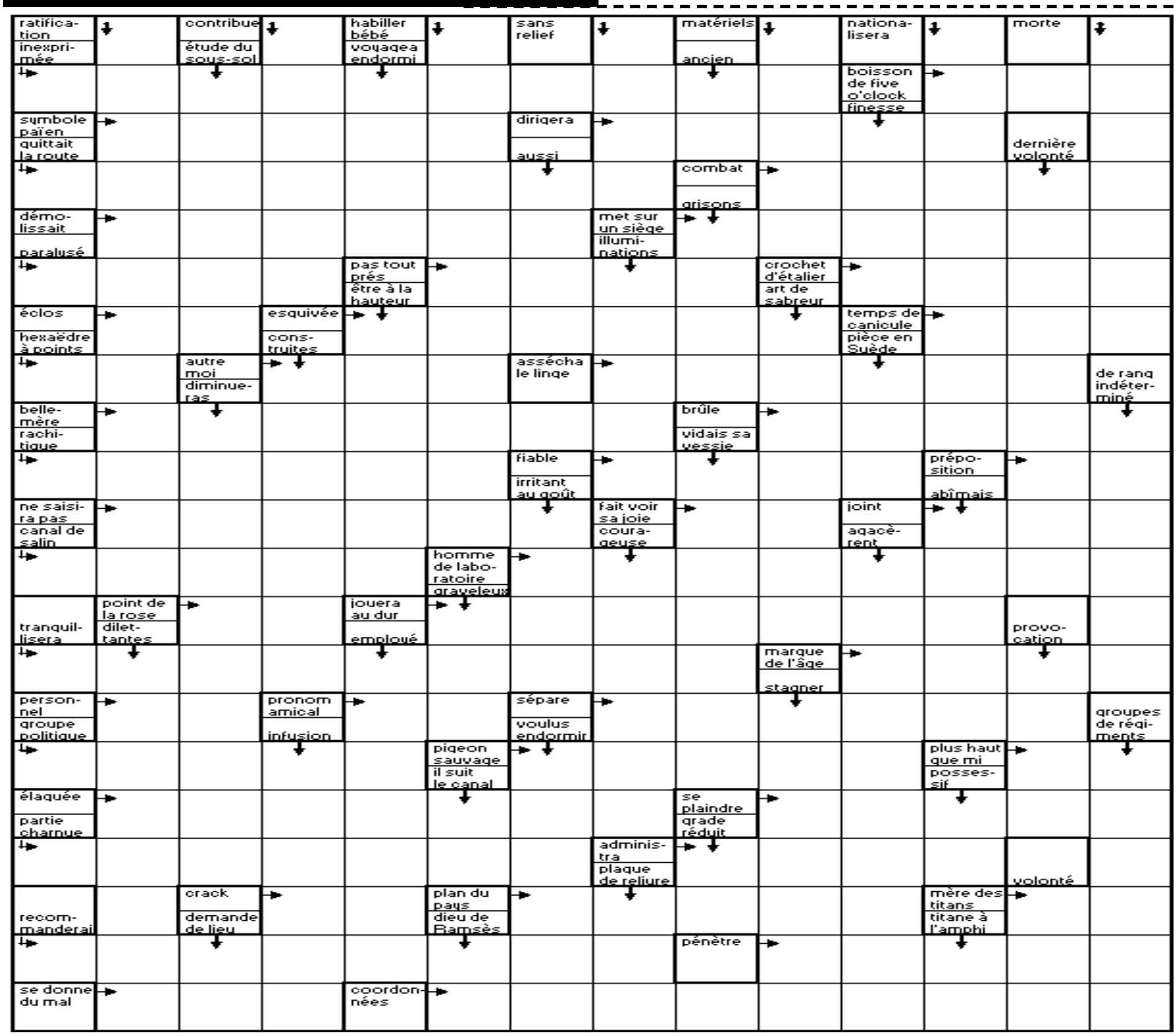

SUDOKU N°3253

3		1		9		7		
	2		6	8		1		
			5	3				
	1					3		4
8								7
9		6					2	
				1	8			
		5		2	9		1	
		3		6		8		2

SOLUTION SUDOKU N°3252

3	2	5	6	9	7	1	8	4
9	8	1	3	4	2	6	7	5
7	4	6	5	1	8	3	2	9
6	3	2	9	5	1	8	4	7
8	7	4	2	6	3	9	5	1
5	1	9	7	8	4	2	3	6
2	6	3	4	7	9	5	1	8
4	5	8	1	2	6	7	9	3
1	9	7	8	3	5	4	6	2

SOLUTIONS MOTS FLECHES 32532

```
■ P ■ E ■ S ■ I ■ D ■ A ■ M
C O M P E T E N C E ■ G A I
■ L O U B A R D ■ F O U R S
M E T R E R ■ I M I T E R A
■ M I E N ■ A V A L E R A ■
T I F ■ I O N I S E ■ R I Z
■ Q ■ A S S I D U ■ B I S E
P U A N T ■ M U R E ■ S O L
■ E N T E T E ■ E T E ■ N E
U S E R ■ I R I S E R O N S
■ ■ R E S S A C ■ T O R E ■
H A I ■ E S S O R E S ■ M A
■ P E R C E ■ N O E ■ M E R
S U S U R R E E S ■ M E N T
■ R ■ B E A T ■ E V E N T E
R E B A T I R A ■ O L E ■ R
■ ■ U N E ■ A N G L E ■ C I
J E T ■ M A N G E S ■ P R O
■ D I V E R G E R ■ C I E L
V E N I N ■ E S C A L O P E
■ N E T T E S ■ A L E N E S
```

Epsilon Eridani, le système planétaire qui ressemble au nôtre

La planète Epsilon Eridani b, qui ressemble beaucoup à Jupiter, délimiterait le plus proche des deux de l'étoile. De nouvelles observations renforcent cette hypothèse. Tout indique qu'une planète comparable à Neptune borderait le deuxième anneau de matière.

Située à seulement 10,5 années-lumière, l'étoile Epsilon Eridani n'est pas une inconnue des amateurs de science-fiction. La dixième étoile la plus proche du Système solaire, visible dans la constellation australe de l'Éridan, est notamment le théâtre des péripéties de la série Babylon 5 et apparaît aussi dans Star Trek. Au cours des années 1960, elle est une des premières, avec Tau Ceti, à être épiée dans le cadre du fameux Seti, un programme de recherche de civilisations extraterrestres initié par Frank Drake.

Rien n'y a été détecté pour l'instant. Mais cela n'a rien de surprenant car l'étoile, une naine orange un peu moins grosse et massive que le Soleil (une naine jaune), est encore jeune. Les astronomes lui donnent 800 millions d'années, ce qui, au miroir de notre Système solaire âgé de 4,5 milliards d'années, peut effectivement paraître peu. Au même âge, la vie sur Terre n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements.

Au fil des années et d'observations avec des télescopes à la vue toujours plus aiguisée, les chercheurs ont détecté une abondance de poussière tout autour d'elle. Puis, à l'aube du XXIe siècle, y fut débusquée une exoplanète 1,5 fois plus massive que notre Jupiter, en orbite à environ 3,39 unités astronomiques (1 UA représente la distance Terre-Soleil) de son étoile. En 2015, l'astre et son petit compagnon (d'autres sont soupçonnés de s'y cacher) reçurent un nom homologué par l'Union astronomique internationale (UAI).

Les indices supposaient alors la présence de deux anneaux de débris autour de l'étoile. Epsilon Eridani b borderait l'anneau interne et une probable planète géante, comparable à Neptune, démarquerait l'anneau externe. La configuration de ce jeune système rappelle en deux nombreux points celle de notre Système solaire.

Y a-t-il un disque de débris autour d'Epsilon Eridani ou deux anneaux ?

Plus ce jeune système planétaire est étudié, plus les chercheurs y relèvent des similitudes avec le nôtre. La première est cette planète géante installée à une distance équivalente à celle Jupiter avec notre Soleil. La suivante est la présence probable de deux ceintures d'astéroïdes, l'une comparable à celle que nous avons entre Jupiter et Mars, et l'autre à notre ceinture de Kuiper (anneaux de débris situé au-delà de l'orbite de Neptune), peuplée de comètes. Pour y voir plus clair, et parce que ce système en cours de finition peut aider les chercheurs à mieux comprendre la formation de notre Système solaire, Kate Su (université de l'Arizona) et son équipe ont sondé eps Eri avec le télescope aéroporté Sofia . Son diamètre de 2,5 m lui a ainsi permis d'obtenir des détails trois fois plus fins qu'avec le satellite Spitzer (0,85 m) qui l'avait observé quelques années auparavant dans l'infrarouge.

Un cas rare de supernova pourrait ouvrir une nouvelle ère en cosmologie

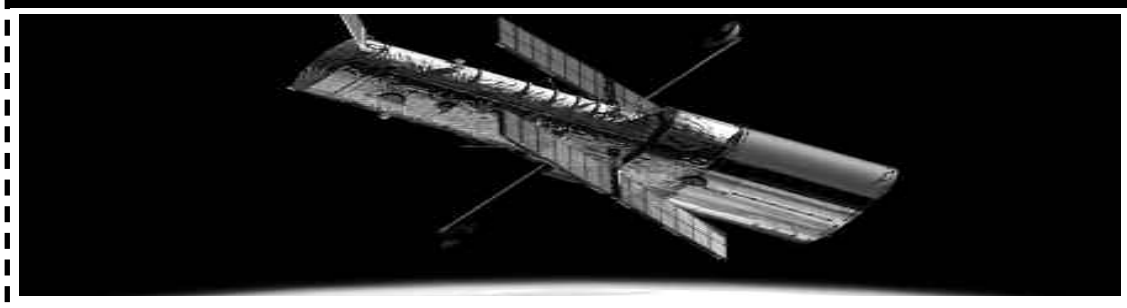

iPTF16geu est la première supernova SN Ia dont on a observé l'image démultipliée par quatre en raison d'un effet de lentille gravitationnelle forte. Ce genre d'objet devrait permettre de mesurer avec plus de précision la constante de Hubble et donc de déterminer indirectement, peut-être, les caractéristiques de la constante cosmologique. Cela pourrait nous donner la clé de l'énigme de l'énergie noire et la cosmologie pourrait en être révolutionnée. Une croix d'Einstein formée avec une supernova permet de mieux mesurer la constante de Hubble et la variation de la vitesse de l'expansion de l'univers avec le temps. On peut alors espérer mieux connaître la nature de l'énergie noire.

La première croix d'Einstein avec une supernova SN Ia vient d'être observée. L'étude de ce type d'objet pourrait indiquer que l'énergie noire évolue dans le temps, ce qui bouleverserait le modèle cosmologique standard.

Les supernovae SN Ia sont considérées comme des explosions stellaires dont la puissance est à peu près constante. Elles se comportent donc comme des chandelles standards comme il est dit, c'est-à-dire comme des sources dont la lumière intrinsèque varie peu. Il en est tout autrement de la luminosité apparente car celle-ci est d'autant plus faible que la supernova est lointaine. Les chercheurs peuvent ainsi en déduire sa distance et, si son décalage spectral vers le rouge est connu, il est possible de s'en servir pour mesurer la vitesse de l'expansion de l'univers observable. Comme ces supernovae sont vraiment très brillantes, les astronomes peuvent de cette manière sonder le cosmos sur des distances de plusieurs milliards d'années-lumière et ainsi déterminer à quelles vitesses l'espace est en expansion sur une durée s'étendant sur plusieurs milliards d'années. Mais comme ces explosions sont rares à l'échelle d'une galaxie et au cours d'une vie humaine, il faut surveiller un grand échantillon de galaxies sur la voûte céleste pour surprendre en des temps raisonnables ces phénomènes. L'entreprise est difficile mais au fil des décennies, et avec les progrès de la technologie et la mise en service de télescopes toujours plus puissants, les astrophysiciens sont devenus de plus en plus performants à ce jeu. Il y a trente ans, ils n'en observaient que deux par mois, aujourd'hui ils en débusquent tous les jours. C'est ce qui leur a permis de découvrir à la fin des années 90 la récente expansion accélérée de l'univers depuis quelques milliards d'années alors qu'elle ralentissait depuis le Big Bang. L'énergie noire, la clé du destin de l'univers

Cette expansion accélérée peut s'expliquer en invoquant l'existence d'une énergie noire, dont la nature est inconnue, et qui se manifeste dans les équations d'Einstein sous la forme d'une constante cosmologique. Certaines théories laissent entendre que cette constante ne l'est pas vraiment et varie dans le temps, mais si ces variations sont lentes, il faut pouvoir mesurer la vitesse d'expansion de l'univers, c'est-à-dire la fameuse constante de Hubble, avec plus de précision. Il faut pour cela encore augmenter le nombre de supernovae SN Ia détectées et aussi sur une plus grande période de temps. C'est ce que proposent de faire les chercheurs, notamment avec le Large Synoptic Survey Telescope (LSST), en français « Grand Télescope d'étude synoptique », en cours d'installation sur le Cerro Pachón, une montagne au nord du Chili. À terme, si l'énergie noire varie bien dans le temps, les caractéristiques de ses variations pourraient nous permettre de déterminer quelle théorie explique sa nature et peut-être aussi son comportement futur et, finalement, le destin de l'univers observable.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Papier Photographique sensible

Inventeur : Leo Hendrik Baekeland **Date : 1898** **Lieu : Belgique**

Le papier photographique sensible permettait d'obtenir des émulsions sur papier au chlorure d'argent peu sensible aux rayons jaunes du spectre de la lumière, et sensible à la lumière artificielle (à l'époque une bougie ou une lampe à gaz, d'où le nom anglais. Ce type de papier rapide et sûr.

LE PACTE

20h55 W9

A La Nouvelle-Orléans, Will apprend que sa femme Laura a été attaquée et violée et qu'elle est à l'hôpital. Là, il est abordé par un certain Simon. L'homme, responsable d'une mystérieuse organisation, lui offre de faire tuer l'agresseur. En échange, Will devra, un jour, aider le groupuscule. D'abord réticent, Will finit par accepter. Six mois plus tard, Simon contacte Will. Il a un service à lui demander…

BALADE ENTRE LES TOMBES

20h55 8

En 1991, Matt Scudder, policier alcoolique, tue accidentellement un passant au cours d'une fusillade. En 1999, devenu détective privé sans licence, Matt est contacté par Peter Kristo, rencontré aux alcooliques anonymes. Celui-ci lui présente son frère, Kenny, un dealer, dont la femme a été enlevée. Le criminel, qui ne veut pas faire appel à la police, demande à Scudder de travailler pour lui. Il lui apprend alors que sa femme a été tuée par les kidnappeurs et qu'il veut se venger.

STUPÉFIANT !

20h55 2

*Au sommaire : *L'enquête : l'art du pénis* La représentation du sexe masculin est toujours une question sensible, voire tabou. *Les dessous de la Villa Médicis* Depuis 350 ans, la Villa Médicis est le symbole du rayonnement culturel français à l'étranger. *Votre définition de l'art* Léa Salamé demande aux invités de «Stupéfiant !» quelle est leur définition de l'art. *La Brigade du Stup : Marcel Proust* Loïc Prigent et Willy Papa partent à la recherche du temps perdu. *Beaux-Arts : 200 ans et toujours jeunes* Au coeur du quartier de Saint-Germain, les Beaux-Arts de Paris célèbrent cette année leurs 200 ans d'existence. *Daniel Harding : le chef qui décolle* A seulement 41 ans, Daniel Harding est le tout nouveau directeur musical de l'orchestre de Paris.*

OCEAN'S THIRTEEN

20h55 3

Reuben, membre respecté d'une équipe d'escrocs, s'associe à Willie Bank, un homme d'affaires, pour construire à Las Vegas un hôtel prestigieux, destiné à abriter un casino. Mais Bank, mégalomane, n'entend pas s'embarrasser d'un second couteau. Il exclut Reuben de l'affaire et le ruine. Démoralisé, persuadé d'être trop vieux pour survivre dans le monde des affaires, Reuben, victime d'une crise cardiaque, se laisse mourir. Ses amis, Danny Ocean, Linus et Rusty en tête, décident de se réunir pour venger leur compagnon et lui redonner goût à la vie. Ils mettent au point un plan ingénieux pour saboter l'ouverture de l'hôtel construit par Bank.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

BOUDU SAUVÉ DES EAUX

20h55 arte

Boudu, un clochard affecté par la mort de son chien, saute dans la Seine depuis le pont des Arts. Edouard Lestingois, un libraire épicurien, plonge, le sort de l'eau et l'installe chez lui. Mais Boudu, loin d'en éprouver la moindre reconnaissance, sème bientôt une joyeuse pagaille chez les Lestingois, saccageant son intérieur, courtisant la bonne, séduisant Madame et crachant même dans les livres de son bienfaiteur.

SANS FILTRE

20h55 4

Depuis 24 heures, le buraliste Philippe Maurice n'a plus de filtre, non dans sa boutique mais dans sa tête. Autrement dit, il n'arrive plus à maîtriser ses propos et lâche à tous les gens qu'il croise leurs quatre vérités. Beaucoup en rêveraient, sans se douter qu'une telle «faculté» est en fait un véritable enfer. Philippe décide de consulter et se rend dans un cabinet où des médecins vont essayer de résoudre son problème…

THE ISLAND : LES NAUFRAGÉS

20h55 M6

Pluie, faim, nuisibles voraces et fatigue… rien ne va plus au sein de l'équipe de cinq naufragés. Les problèmes de santé, qui se multiplient, pourraient provoquer une évacuation. Seul moyen de s'en sortir : obtenir enfin un feu. Mais vont-ils y parvenir ? Du côté du grand groupe, la cohésion n'est toujours pas au rendez-vous. Chaque initiative crée des tensions. Pourtant, à mi-chemin de cette aventure unique, il est impératif de s'organiser pour économiser ses forces.

NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE FIN DE ROMANCE

20h55 TF1

Les membres de l'Unité spéciale sont chargés d'enquêter sur la famille de Walter Briggs, un célèbre romancier. Sa nouvelle femme, Charmaine, est soupçonnée de l'escroquer et de vouloir prendre le contrôle de sa fortune. Les deux filles de Briggs entendent porter plainte contre elle et l'accusent même de violer leur père. L'affaire se complique lorsque le vieil écrivain est victime d'une crise cardiaque.

MIDI Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

AARON TAYLOR-JOHNSON

NOUVEL AMBASSADEUR BEAUTÉ DE GIVENCHY

Un nouveau gentleman débarque ! La guerre des égéries fait rage sur la planète Mode ! Givenchy la fait trembler en révélant le nom et le visage de son nouvel ambassadeur beauté. Le bel acteur Aaron Taylor-Johnson rejoint, en effet, la maison française… Quelques semaines après la présentation du successeur de Riccardo Tisci au poste de directeur artistique (l'heureuse élue s'appelle Clare Waight Keller), Givenchy fait une nouvelle annonce. Givenchy Parfums, l'enseigne de produits de beauté de Givenchy, qui appartient elle aussi au groupe LVMH, fait appel aux services d'Aaron Taylor-Johnson.

LADY GAGA

MÉCONNAISSABLE ET AU NATUREL POUR LE BEAU BRADLEY COOPER

La chanteuse est en train de marcher sur les traces de grandes icônes hollywoodiennes. Avant de revenir à la scène avec son Joanne Tour, Lady Gaga est actuellement en train de mettre en boîte un long métrage, *A Star is Born*, sous la direction de Bradley Cooper. Il s'agit d'un remake du film éponyme sorti en 1937 – et qui a été revu et corrigé deux fois par la suite, en 1954 et 1976. La mother monster y joue Ally, une jeune ingénue qui débarque dans le monde du show-business.

ZOE BALL

INCONSOLABLE : SON BOYFRIEND BILLY S'EST PENDU

Comme si la nouvelle n'était pas suffisamment douloureuse, les circonstances sont terribles… Grâce à Billy Yates, Zoe Ball avait retrouvé depuis quelques mois goût à l'amour et donné un nouvel élan à sa vie, après s'être séparée en septembre 2016 de Norman Cook alias le DJ Fatboy Slim, son mari depuis 1999 et le père de ses deux enfants. Hélas pour elle, Billy semblait avoir ses propres démons, et l'entrée dans sa vie de la très populaire animatrice anglaise n'aura pas suffi à les vaincre.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 3080 | Lundi 8 mai 2017

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h57
Dohr	12h45
Asr	16h33
Maghreb	19h47
Icha	21h20

PROTECTION DES RÉFUGIÉS SYRIENS

HUMAN RIGHTS WATCH ÉPINGLE LE MAROC

L'ONG américaine, Human Rights Watch (HRW), a affirmé que le Maroc a failli à ses obligations internationales en expulsant en avril dernier une cinquantaine de réfugiés syriens de ses territoires.

"*Expulser des demandeurs d'asile de son territoire (…) sans leur donner la possibilité de demander le statut de réfugié constitue une violation des obligations internationales du Maroc*", souligne HRW dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

"*De telles décisions peuvent également violer l'article 29 de la loi marocaine 02-03 sur l'entrée des étrangers et leur présence dans le royaume du Maroc. Cet article interdit également l'éloignement de femmes enceintes*", souligne l'ONG, dont le siège se trouve à Washington.

Citant le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Maroc, HRW précise qu'il s'agit de deux groupes de réfugiés syriens qui comprennent au total 55 personnes, dont 20 femmes et 22 enfants.

HRW indique que deux des femmes expulsées par le Maroc sont enceintes de plusieurs mois. D'ailleurs, une des femmes a accouché le 23 avril dans la zone frontalière, située près de la ville marocaine de Figuig.

Les témoignages recueillis par l'ONG auprès de ces réfugiés ont démenti les graves accusations formulées par les autorités marocaines faisant porter à l'Algérie la responsabilité d'une expulsion de ressortissants syriens vers le Maroc.

Les réfugiés syriens ont tenté d'entrer dans le territoire marocain de leur plein gré sans contrainte particulière, en recourant à l'aide des populations locales, selon les mêmes témoignages.

Une femme appartenant à l'un des groupes de demandeurs d'asile syriens a relaté à HRW les faits tels qu'ils se sont déroulés en précisant que "*son groupe avait quitté l'Algérie vers le 17 avril, avec l'aide de populations locales. Cependant, le lendemain, les forces de sécurité marocaines les ont interceptées et repoussés vers l'Algérie* ".

"*Nous étions un groupe de 14 personnes, principalement des femmes et des enfants, et un seul homme. Nous avons voyagé vers l'Algérie après avoir quitté la Syrie, et traversé la Libye et le Soudan. Nous avons traversé la frontière marocaine avec l'aide de populations locales, mais les gardes-frontières marocains nous ont interceptés et nous ont fait passer la nuit sur place. Le lendemain, ils nous ont repoussés vers l'Algérie*", a-t-elle déclaré à l'ONG.

L'Algérie avait vivement réagi aux graves accusations formulées par les autorités marocaines, lui faisant porter la responsabilité d'une prétendue tentative de ressortissants syriens qui auraient essayé d'entrer en territoire marocain à partir du territoire algérien.

Le ministère des Affaires étrangères avait catégoriquement rejeté ces "*allégations mensongères*" et "*totalement infondées*", rappelant que l'Algérie s'est toujours abstenue par esprit de responsabilité de donner une portée politique et une couverture médiatique à des actes "*prémédités*" et "*répétitifs*" de cette nature, de la part du Maroc qui exploite "*des drames humains à des fins de propagande hostile*".

CENTRE COMMERCIAL À ARZEW

UN MORT DANS L'INCENDIE

Un homme a trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré, dans la nuit d'avant-hier, dimanche, au niveau d'un centre commercial implanté dans la ville d'Arzew (Oran), a-t-on appris des services de la protection civile.

Un gardien de cette infrastructure, encerclé par les flammes, est mort alors qu'il tentait de récupérer ses effets personnels, a-t-on précisé de même source.

Le sinistre s'est déclaré suite à l'explosion d'une bouteille de gaz, utilisée dans la préparation de pop-corn par un revendeur, qui s'était installé à proximité du centre commercial. Le feu s'est très vite propagé au sein de l'établissement.

Selon la Protection civile, les pompiers ont rencontré d'énormes difficultés pour mener à bien l'opération de sauvetage et d'extinction de l'incendie, en raison du "barreaudage" installé aux entrées et aux fenêtres du centre commercial. Huit personnes ont pu être sauvées après que les pompiers aient réussi à arracher ces barreaux, a-t-on souligné. Les flammes ont détruit une cinquantaine de locaux du centre commercial.

POUR RÉCLAMER DES LOGEMENTS

DES HABITANTS D'EL-KSEUR FERMENT LA RN 26

Des habitants d'El-Kseur (Béjaïa) ont fermé hier la RN26, depuis les premières heures de la matinée, selon des sources locales.

Les protestataires réclament, entre autres, des logements sociaux et la prise en charge de leurs problèmes, provoquant du coup de longs bouchons sur cet important axe routier.

UN BUS A PERCUTÉ UN DROMADAIRE À EL-MENEA GHARDAÏA

AU MOINS 34 PERSONNES BLESSÉES

Au moins 34 personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la nuit de samedi à dimanche à hauteur du point kilométrique 110 au sud-est d'El-Menea (Ghardaïa), a annoncé hier la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN 51 reliant Ghardaïa à Adrar, lorsqu'un bus de voyageurs, assurant la liaison Adrar-Biskra et transportant 53 passagers, a percuté un dromadaire qui traversait la chaussée, selon les indications fournies par la même source. Les éléments de la Protection civile et des services de la santé sont intervenus pour évacuer les blessés vers les urgences de l'hôpital Mohamed-Chaâbani d'El-Menea.

Les autorités de la wilaya déléguée d'El-Menea se sont aussitôt rendues sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation et superviser l'opération d'évacuation des blessés. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin de déterminer les circonstances précises de cet accident.

PRÉSOMPTIONS DE MAGOUILLES DE FIN DE SAISON

LA FAF RÉAGIT

Auteur de "très graves accusations", le président de la JSM Skikda, Azzouz Tebbou, a fait l'objet d'une convocation devant la commission de discipline de la Faf, indique un communiqué de la Fédération sur son site officiel.

Selon, cette même source, il est reproché au premier responsable de la JSMS des déclarations, reprises par la presse nationale, à travers lesquelles il avait contesté l'accession de l'USM Blida et de l'US Biskra en L1 en jetant l'opprobre sur leurs résultats en déplacement, respectivement, face à l'ASO Chlef (4-1) et l'ASM Oran (4-2) pour le compte de la 28e journée de L2.

A cet effet, la Faf a diligenté ses commissions de discipline et d'éthique pour faire la lumière sur cette question.

S'agissant de l'affaire US Biskra-USM Annaba, la Faf a indiqué qu'elle s'abstenait d'intervenir pour le moment tant que la justice ne s'est pas prononcée de façon définitive et tant que le club plaignant n'a pas saisi le Tribunal arbitral du sport. L'instance que préside Kheiredine Zetchi entend marquer ainsi son autorité, notamment en soulignant qu'elle suit "*avec beaucoup et d'intérêt tout ce qui se passe sur la scène footballistique et rassure la famille du football national ainsi que l'opinion publique qu'elle interviendra en temps opportun en prenant les décisions qui s'imposent dans le strict cadre réglementaire que lui confèrent les lois en vigueur*".

Il serait utile de rappeler que le président de la Faf avait, dès son intronisation pris l'engagement de moraliser la discipline et faire barrage aux combines traditionnellement observées à la fin des différents championnats.

Il est à noter, toutefois, que la Faf ne consigne nulle part, cette autre affaire fumeuse, liée à la rencontre, non jouée, entre Béni Douala-M'Sila, en division Amateurs-Centre.

D'UNE MAGNITUDE DE 3,0 SUR L'ÉCHELLE DE RICHTER

SECOUSSE TELLURIQUE À BATNA

Une secousse tellurique de magnitude 3.0 a été ressentie hier dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique CRAAG.

La secousse a été localisée à 10h09 à 12 kilomètres au nord-ouest de Merouana dans la wilaya de Batna.